

LA CONGREGATION DES FILLES DE LA PROVIDENCE

DE SAINT BRIEUC, EN FRANCE.

1. Les Fondatrices.

C'était en 1818, à Saint Briec, dans les Côtes du Nord, devenues depuis Côtes d'Armor. Là, comme partout à travers la France, la Révolution a laissé ruines et misères. Une multitude de petites filles pauvres ne recevait alors aucune instruction ; elles erraient dans les rues de la cité. Monsieur Jean Marie de la Mennais, alors grand Vicaire à Saint Briec, apôtre au zèle de feu, désirait les sortir de leur ignorance. Le Seigneur lui fit rencontrer des jeunes filles de la ville, animées, comme lui, du désir de faire quelque chose pour soulager ces misères.

Il s'agissait de Marie Anne CARTEL, Marie CONNAN et Fanny CHAPLAIN.

Marie Anne CARTEL.

Marie Anne CARTEL, née le 4 juin 1773, était la 13^{ème} enfant du Docteur Charles François CARTEL et de Marguerite-Marie PASTOL. Ce fut surtout sa sœur aînée qui s'occupa de son éducation - et cela d'une manière un peu trop possessive et autoritaire -. De bonne heure, Mademoiselle Cartel chercha à soulager les misères qu'elle voyait autour d'elle. Elle devint l'amie de Mademoiselle Poulain de Corbion et, avec elle, elle s'occupa des pauvres de la ville et du soin des prisonniers. Elle faisait aussi le catéchisme aux petites filles et aux petits garçons. A la mort de Mlle Poulain de Corbion, en 1812, pour continuer son œuvre, Mlle Cartel accepta le secours de quelques autres personnes charitables, particulièrement de Mlle Fanny CHAPLAIN.

Mlle Cartel était soucieuse de répondre en tout à la volonté de Dieu. Elle sentait - sans trop comprendre ce que cela pourrait être - que Dieu lui demandait quelque chose. Dans la prière et la réflexion, elle cherchait cette volonté de Dieu à laquelle elle brûlait d'obéir.

C'est alors que le Seigneur lui permit de rencontrer Monsieur Jean Marie de la Mennais. En 1816, celui-ci appela à Saint Briec des Pères Jésuites pour y prêcher une mission. A la suite de celle-ci, il établit, dans la chapelle de Notre-Dame du Refuge, sous le vocable de l'Immaculée Conception, une Congrégation de jeunes filles appartenant surtout aux classes aisées de la société. Mlle Cartel en fut nommée Supérieure et Mlle Chaplain compta parmi les plus ferventes associées. A elles, se joignirent bientôt, Mlle Julie BAGOT, fille d'un ancien Maire de Saint Briec et Mlle Marie CONNAN.

Mlle Cartel mourut le dimanche 21 octobre 1821, à l'âge de 48 ans, dans les locaux de la Providence où elle avait rejoint ses compagnes, le 11 octobre 1820. Monsieur Jean Marie de la Mennais, lui-même, prononça son éloge funèbre, le dimanche qui suivit sa mort.

Marie CONNAN.

Marie CONNAN était la fille de Marie Hippolyte CONNAN, Notaire à Saint Briec et de Françoise Marie LE MAINGANT. Elle était la 8^{ème} d'une famille nombreuse. Elle était née le Vendredi Saint 25 mars 1778. Trois des filles de la famille devaient être religieuses. Après la tourmente révolutionnaire, quand le calme fut revenu, elle se fit recevoir dans la Société du Saint Cœur de Marie. Depuis longtemps, elle se sentait une vocation irrésistible pour la vie religieuse, mais deux obstacles s'opposaient à la réalisation de ce désir : l'un, la présence de son père, âgé et presque seul, dont elle était la consolation et la compagne inséparable, l'autre, les conseils de son directeur, Monsieur Chantrel, ancien Supérieur du grand Séminaire, qui lui avait dit à plusieurs reprises : "Attendez le moment fixé par Dieu... Vous ferez partie d'une petite Société qui se formera sur le modèle des premiers chrétiens. Vos fonctions ressembleront à celles des diaconesses de la primitive Église. Vous suivrez une Règle tirée de plusieurs Règles et adaptée à votre Institut".

Bientôt, elle s'associa à Mlle Cartel. Quand, en 1818, on vit la nécessité de donner une forme de régularité au petit établissement, Mlle Connan, plus libre que ses compagnes, du côté de la famille, fut nommée Supérieure.

Après avoir exercé la fonction de Supérieure pendant neuf ans du 25 décembre 1818 au 26 septembre 1827, Mlle Connan se vit confier la charge de l'Économat et les Annales des Filles de la Providence relatent avec bonheur un grand nombre de fioretti qui sont autant de réponses à la confiance que Mlle Connan a manifestée en la Providence.

Elle devait édifier tout son entourage jusqu'à sa mort, arrivée le 24 mars 1858. Elle fut inhumée le lendemain, dans l'enclos de la communauté. C'était le 25 mars 1858, 80^{ème} anniversaire de sa naissance et 37^{ème} de sa profession religieuse.

Fanny CHAPLAIN.

Fanny CHAPLAIN était la fille de Pierre-Julien CHAPLAIN et de Marie-Françoise ROUAULT. Son père était Avocat et fut, le 20 février 1792, un des premiers juges au Tribunal de Commerce de Saint Briec. Fanny est née le 26 juillet 1792. Elle perdit sa mère encore jeune et fut élevée par son père et sa sœur aînée qui avait seulement 13 ans à la mort de leur mère. De bonne heure, la vie religieuse l'attira, mais, après le mariage de ses quatre sœurs, c'est elle qui resta auprès de leur père. Elle fut une des premières à s'engager dans la Congrégation établie par les Pères Jésuites lors de la mission de 1816.

Ce n'est que le 1^{er} février 1832, que Mlle Chaplain, à la mort de son père, put réaliser son désir de vivre définitivement dans la communauté de la Providence à laquelle elle appartenait déjà tout en rentrant chaque soir, chez son père.

Elle fut élue Supérieure, le 8 avril 1836, et gouverna l'Institut jusqu'au 29 juillet 1845. Elle devint alors maîtresse des Novices, puis fut réélue Supérieure, le 5 mars 1848. Elle devait exercer cette fonction jusqu'à sa mort qui arriva le 3 août 1856.

2. Les Origines.

Les trois demoiselles dont nous venons de parler ne demandaient qu'à se dévouer. Elles devaient être le noyau de la future Congrégation des Filles de la Providence de Saint Briec. Avec elles, était aussi Mademoiselle Julie BAGOT. Comme elle avait perdu ses parents de bonne heure, elle se sentait appelée par Dieu à consacrer sa vie aux orphelines et enfants abandonnés. Elle désirait donc fonder un établissement en faveur des orphelines. Mlle Cartel, elle, voulait plutôt sauver de l'ignorance et du vice la foule de petites filles qui vagabondaient dans les rues.

Le 1^{er} octobre 1817, les quatre amies entrèrent dans une maison dite de la Grenouillère vacante par suite de la mort du Curé de la paroisse Saint Michel, Monsieur ROUXEL. Elles l'avaient louée pour y élever des orphelines. Elles y accueillirent huit jeunes personnes. Puis, les quatre associées convinrent que l'on recevrait toutes les enfants qui voudraient apprendre le catéchisme. Il en vint une trentaine. Mlle Cartel pensa que le meilleur moyen d'attirer régulièrement la bruyante clientèle était de lui apprendre la lecture, l'écriture, le calcul, les travaux manuels, ce qui fut approuvé par Monsieur de la Mennais. Le nombre des élèves s'accrut alors notablement. Une douzaine de Congréganistes vinrent prêter main forte aux institutrices improvisées. Mais, en devenant une sorte d'école, ouverte surtout aux externes, l'œuvre primitive changeait de nature et cessait d'être un orphelinat. Mlle Bagot ne se résigna pas à ce changement et se sépara de ses compagnes pour continuer seule son apostolat.

Rue Derrière Fardel.

Mesdemoiselles Cartel, Connan et Chaplain louèrent alors en octobre 1818 un étroit local situé rue Derrière Fardel (partie en pente de l'actuelle rue Notre Dame qui aboutit à la rue Quinquaine) et y installèrent leur œuvre. A la même époque, le Père de la Mennais quittait son logis de la rue Saint Gilles pour venir habiter la maison de la rue Notre Dame dépendant du Couvent de Montbareil.

La Consécration du 25 décembre 1818.

Le séjour des Demoiselles, rue Fardel, allait être marqué par un acte important présenté dans les termes suivants par l'annaliste de la Providence :

"La nuit de Noël 1818, Mlles Cartel, Connan et Chaplain se réunirent secrètement dans la chapelle de Notre Dame du Refuge et récitèrent en commun un acte de donation d'elles-mêmes qui préluait à leur consécration religieuse".

Huit jours plus tard, Mlle Esther BEAUCHEMIN se joignit à elles en faisant le même acte de donation. On s'est demandé souvent quels étaient le sens et la portée de cet acte et pourquoi St Ignace y était invoqué. L'annaliste de la Providence y voit un "prélude" à l'engagement

définitif des vœux, puis elle dit que les quatre amies suivirent provisoirement la Règle des Filles de Marie.

Voici, en effet, ce qu'écrivait le Père de la Mennais à Madame de Saisseval, Supérieure de la Société des Filles de Marie, le 9 septembre 1819 :

" Sachant combien les Filles de Marie font de bien dans les lieux où elles sont établies, j'ai désiré d'en former quelques-unes à Saint Briec et j'y suis heureusement parvenu. Je me proposais depuis longtemps de vous donner connaissance de mes démarches ; mais, diverses circonstances m'en ont empêché et particulièrement le voyage de mon frère en Bretagne, car, s'il n'y était pas venu, je serais allé à Paris et je vous aurais fait part de ce qui se passe ici. Trois demoiselles du plus grand mérite et d'une vertu éprouvée, Mlles Connan, Cartel et Chaplain ont prononcé leurs vœux le 15 août dernier. Elles avaient fait leur consécration, le 25 décembre 1818".

Ainsi, le Père de la Mennais fit entrer ses filles dans la Société des Filles de Marie, en raison d'abord de la position particulière où se trouvaient Mlles Cartel et Chaplain obligées l'une et l'autre de rester dans leur famille, la première pour se consacrer à sa sœur, la seconde à son père. D'autre part, Monsieur Chaplain, ardent partisan de la méthode d'enseignement mutuel était, à ce titre, l'adversaire direct de Monsieur de la Mennais. Cette situation délicate imposait une grande discrétion. En les faisant entrer dans cette Société, le Père crut pouvoir concilier le désir de perfection de ses filles avec leurs devoirs familiaux. Leur maîtresse des Novices fut la Supérieure de l'Hospice, Madame Pouhaer, de la Congrégation de Saint Thomas de Villeneuve.

Rue Quinquaine.

Pendant six mois, l'œuvre de la rue Fardel continua en attendant que le grand Vicaire pût trouver un local assez vaste pour y installer une véritable école. Ce fut le 11 mars 1819 qu'il réussit à en louer un, sans trop savoir comment on pourrait le payer. Le nouveau local était situé dans le même quartier, rue Quinquaine. C'était l'hôtel de la Porte-Taron, qui possédait cour et jardin, avait de vastes appartements, étage et grenier. L'école ouvrit le 19 mars 1819. Dix jours plus tard, le 29 mars 1819, une messe solennelle du Saint Esprit fut célébrée dans la Chapelle de Notre Dame du Refuge : 200 enfants y assistaient ; trois mois après, on en comptait plus de 400.

Que devenait l'école ?

Le Vicaire général, dans une lettre du 9 septembre 1819, en donnait d'excellents renseignements :

" En ce moment-ci, nous avons sept classes, trois de lecture, deux d'écriture, une de broderie et autres ouvrages de mains, une de couture. Les ouvrières de cette dernière classe gagnent leur nourriture, car on leur applique le produit de leur travail. En tout, nous avons 400 enfants externes qui reçoivent gratuitement une éducation chrétienne. Nous ne leur demandons absolument rien : un excellent laïc a mis à ma disposition des fonds suffisants pour que les choses puissent aller ainsi. La maison est vaste et commode ; j'y ai établi une

petite chapelle intérieure, où se réunit deux fois par mois, la Congrégation des Demoiselles dont je suis le directeur".

L'installation à la Providence actuelle.

L'école continuait à prospérer avec une rapidité imprévue. Une nouvelle migration s'imposait. Le Père de la Mennais se décida à faire l'achat, le 19 juin 1820, d'une propriété assez considérable, située rue du Ruisseau Josse (aujourd'hui rue Charles Le Maout) et rue du Collège (actuelle rue des Lycéens Martyrs). Le 11 octobre 1820, l'œuvre se transporta de la Porte Taron dans la nouvelle acquisition. Ce furent Jacques Sébert et sa sœur Antoinette qui fournirent au Fondateur la somme nécessaire pour faire l'achat, précisant, dans la procuration qu'ils lui firent, qu'ils la lui donnaient "afin d'acquérir la maison de Beuscher pour et au nom des écoles établies à Saint Briec, sous le nom de Providence et destinées à l'instruction des jeunes personnes du sexe féminin, laquelle maison entendons qu'elle ne puisse être attribuée à aucun autre usage". Des travaux considérables furent faits pour réparer les maisons et les approprier à leur nouvelle destination.

Dès cette époque, la création d'un pensionnat fut envisagée. De nouveaux agrandissements virent le jour en 1821, 1824 et 1834. En 1834, on relève quelques précisions intéressantes :

" A la Providence, se trouve une école gratuite tenue par 20 ou 25 religieuses. C'est une institution des plus recommandables qui rend à la ville d'importants services. En mars 1834, il s'y trouvait 411 élèves en y comprenant les pensionnaires qui ont la jouissance d'un beau jardin et d'un superbe enclos".

Au début, deux pièces de la maison réunies en une seule composaient l'oratoire, mais il ne pouvait contenir que la moitié des enfants. Il fallut prévoir la construction d'une chapelle. L'exécution fut confiée en 1841 à Monsieur Guépin, architecte à Saint Briec. Mais, où trouver les fonds nécessaires ? Il s'agissait d'une construction importante alors qu'on n'avait pas de quoi payer les notes du boulanger... Monsieur de la Mennais engage cependant ses filles à entreprendre les travaux, mais ils sont à peine commencés que se fait sentir une véritable détresse... Cela dure des années jusqu'au jour où, accablées de dettes, découragées, les religieuses ferment le chantier. C'était en 1850. Monsieur de la Mennais, averti aussitôt, arrive à Saint Briec, examine les comptes de la maison, fait faire l'estimation du gros œuvre qu'il s'agissait de terminer et enjoint à la Supérieure de reprendre les travaux sans délai. Qui donc couvrira la dépense ? Il n'en sait rien, mais sa foi ne doute pas du succès... Il fait lui-même d'importantes avances et, sur son invitation, quelques saintes âmes à la générosité inépuisable, comme Mlle de Trémargat et le bon Monsieur Sébert, consentent à de nouvelles aumônes...

Le jeudi 7 juillet 1853, la chapelle était assez avancée pour permettre d'accomplir une touchante cérémonie. Le Vénérable abbé de la Mennais voulut revoir ses Filles une dernière fois. La Chronique de la maison raconte :

"On profita du court séjour qu'il fit parmi nous pour lui procurer l'occasion de célébrer la première messe dans cette chapelle élevée en quelque sorte par ses mains, Monseigneur Le Mée ayant autorisé cette dérogation aux usages de l'Église en faveur d'un homme qui avait tant fait pour le pays. Cette cérémonie simple et sans faste s'accomplit au milieu du

recueillement de ses chères Filles, de leurs jeunes élèves et de quelques personnes invitées par faveur particulière. Monsieur de la Mennais ne devait plus revoir Saint Briec, ni sa chère communauté".

La chapelle fut terminée et inaugurée en 1854.

Mais, revenons un peu en arrière pour voir comment l'Association des Demoiselles est devenue la Congrégation des Filles de la Providence.

Tandis que Monsieur de la Mennais avait fait, comme nous l'avons vu, l'acquisition des locaux actuels de la Providence, ses relations avec Mgr de la Romagère, alors Évêque de Saint Briec, commençaient à s'envenimer. Dès le 5 janvier 1821, Féli, son frère, écrivait à un ami :

" Il paraît certain que mon frère va être obligé de quitter Saint Briec. L'Évêque ne peut le souffrir".

Le 31 janvier 1821, Mgr de la Romagère finit par notifier au Père de la Mennais sa destitution, tout en le confirmant cependant "dans le soin et administration des petites écoles dont, jusque-là, il s'était occupé très utilement". Mais, s'il gardait la direction de l'enseignement primaire dans le diocèse, il perdait le supérieurat des communautés religieuses qui allait passer à son successeur ; juridiquement, il cessait d'être le Supérieur ecclésiastique de la Providence. Cette éviction se doublait d'intrigues tendant à lui enlever la propriété même de la maison, comme il l'écrivait lui-même à Madame de Saisseval, Supérieure générale des Filles de Marie :

"Je vais me hâter de sauver la maison qu'on veut envahir pour la bouleverser, de la sauver, dis-je, en lui donnant une autre forme qui la mette toujours à l'abri de semblables entreprises. Ceci paraît incroyable, mais cela est ainsi. Mon frère, qui se rend à Paris, entrera dans des détails que je ne puis écrire".

Le Fondateur disait ensuite quelle avait été la réaction de ses Filles à ces menaces :

" Les demoiselles qui dirigent la maison de la Providence, sachant qu'elles étaient exposées à me perdre et voulant donner à leur établissement plus de solidité, ont cru qu'il fallait se transformer sans retard en communauté religieuse et prendre des mesures pour le faire approuver légalement. Cela ne peut plus se concilier avec les règlements de la Société et change entièrement mes premiers projets. Mais, je crois voir dans les événements étranges qui s'opposent à leur exécution, une vue particulière de la Providence et je me laisse conduire par elle".

C'est donc à cause de ses difficultés avec Mgr de la Romagère que Monsieur de la Mennais décide de constituer ses Filles en Congrégation autonome, sans liens avec la Société des Filles de Marie. Par là, il acquérait la qualité de Fondateur, avec les droits et l'autorité y attachés, lesquels étaient indépendants de la fonction de Vicaire général.

Le 25 mars 1821, Milles Cartel, Connan, Chaplain et Beauchemin reçurent leurs Constitutions des mains du Père Fondateur et, le même jour, prononcèrent leurs vœux : c'était comme le constat de la fondation de la nouvelle Société religieuse.

Le 21 novembre 1822, les Filles de la Providence prirent leur costume spécial. Monsieur de la Mennais présida la cérémonie et partit, le lendemain, pour Paris pour y occuper les fonctions de Vicaire Général du Grand Aumônier.

3. La Congrégation à Saint Briec.

A. -La Providence, 2 rue des Lycéens Martyrs.

L'histoire du Pensionnat de la Providence est naturellement liée de près à celle de la Congrégation depuis que le Fondateur, le Père de la Mennais, lui-même, avait décidé d'acquérir cette propriété le 19 juin 1820 et que les premières Mères y établissaient définitivement domicile, le 11 octobre de la même année. Elle est liée aussi à l'évolution de la politique scolaire de notre pays, aux méthodes d'enseignement qui ont vu le jour au cours des années qui nous séparent de cette première date.

C'est pourquoi, deux parties vont essayer de suivre chronologiquement d'abord ce qui a trait à l'histoire de la Congrégation, ensuite, ce qui touche davantage au fonctionnement de l'école proprement dite.

1. Maison Mère de la Congrégation, la Providence a été le témoin d'un grand nombre d'événements qui restent chers à la mémoire des Filles de la Providence. Le 2 octobre 1838, la Congrégation était approuvée par le Gouvernement et l'Ordonnance de Louis Philippe, Roi des Français, attestant cette approbation, était enregistrée le 4 octobre 1838.

En 1846, à la demande du Père Fondateur, quelques points de Règle ont été éclaircis ou modifiés. Dans une lettre adressée à ses Filles, le 29 septembre 1846, Jean Marie de la Mennais les félicitait du travail accompli à leur Assemblée générale de juillet 1846 et, le 1^{er} janvier 1847, les sœurs reçurent de Monseigneur Le Mée, Évêque de Saint Briec, leurs Saintes Règles nouvellement imprimées.

Il faudrait, bien sûr, retrouver la trace de tous les passages du Père Fondateur rendant visite à ses chères Filles. Plusieurs, au moins, sont attestés. Ainsi, il est certain qu'après avoir été gravement malade en 1849, Jean Marie de la Mennais a pu encore faire une visite à la Providence, le 6 juillet 1849. Il s'intéressait alors à la construction de la chapelle et encourageait vivement sa réalisation. Sa dernière visite a été rappelée plus haut dans le récit des origines de la Congrégation. C'était le jeudi 7 juillet 1853 au moment où s'achevait la construction de la chapelle. Depuis sa bénédiction, en la fête de Saint Joseph, le 19 mars 1854, cette chapelle a été le théâtre de bien des événements et l'objet de plusieurs transformations.

Le 21 mars 1911, était publié le Décret pontifical relatif à l'introduction de la Cause de Béatification et de Canonisation du Serviteur de Dieu, Jean Marie Robert de la Mennais. Ce précieux document était un vrai gage d'espérance au milieu des tristesses du temps, "un souffle d'allégresse passa sur la communauté tout entière, puis, débordant au-delà de son enceinte gagna les diverses maisons de la Congrégation jusqu'aux plus lointaines et aux dernières nées". C'est donc tout naturellement dans la chapelle qu'eut lieu la première journée du triduum qui devait célébrer à Saint Briec l'introduction de la Cause de Béatification de notre Fondateur. Une grand'messe d'action de grâces fut chantée par Monsieur le Chanoine Lecoqu, qui fut, pendant plusieurs années, l'aumônier de la Providence et à l'initiative duquel

nous devons la statue du "Père" dont est dotée la "grande Cour". L'après-midi, au cours d'une cérémonie présidée par Monseigneur Morelle, Évêque de Saint Briec, le premier orateur du triduum, Monsieur l'Archidiacre du Bois de la Villerabel, Supérieur de la Congrégation, présenta le double tableau de l'œuvre extérieure du Vénérable et de son œuvre intérieure d'héroïque sanctification, s'épanouissant dans les trois vertus de piété, de pénitence et de pauvreté. C'était le 9 février 1912.

Le 26 novembre 1918, dans cette chapelle, après l'armistice, les Filles de la Providence fêtèrent le centième anniversaire de la fondation de leur Institut, devant une nombreuse assistance d'élèves, d'anciennes élèves, de leurs familles et d'un groupe de blessés militaires, encore hospitalisés.

En 1926, sous le Généralat de Mère Saint Sylvestre Caous, la restauration de la chapelle fut entreprise et, le 4 mai 1927, le sanctuaire rajeuni, embelli, ouvrait de nouveau ses portes pour recevoir la bénédiction de Monseigneur Serrand, Évêque de Saint Briec, entouré de nombreux ecclésiastiques auxquels s'était joint le Révérend Frère Jean Joseph, Supérieur Général des Frères de Ploërmel.

Au cours de l'Année Sainte de 1950, une nouvelle phase s'est ouverte dans l'histoire de la Congrégation des Filles de la Providence. Un Bref de louange émanant du Saint Siège, parvint à la Supérieure Générale, Mère Sainte Rosalie Ruellan. Voici les termes mêmes du Décret par lequel la Congrégation devenait de "Droit pontifical" :

" Sa Sainteté le Pape Pie XII, au cours de l'audience du 21 décembre 1949, accordée à Son Excellence Monseigneur Pasetto, secrétaire de la Congrégation des Religieux, après avoir pris en considération le jugement favorable des Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux de la Sainte Église Romaine, membres de la Congrégation des Religieux, qui, en réunion plénière au Vatican, le 9 décembre de la même année, avaient examiné la question avec soin, a daigné recommander avec bienveillance et louer en termes élogieux l'Institut mentionné comme Congrégation à vœux simples sous la direction d'une Supérieure générale élue tous les six ans.

En outre, Sa sainteté a daigné louer et approuver les Constitutions, pour sept ans, à titre d'essai".

Le 28 juillet 1951, son Éminence, le Cardinal Roques, Archevêque de Rennes, cardinal protecteur de l'Institut, était solennellement reçu à la Maison Mère et en prenait possession, au nom du Saint Siège. Ce fut l'occasion d'entendre, prononcé par Monsieur l'Abbé Guenver, aumônier de la Providence, l'éloge du Fondateur, *"ce prêtre au zèle de feu et au courage de fer, qui ne resta indifférent à aucune des œuvres généreuses de son époque et qui fut, dans la première moitié du 19^{ème} siècle, le véritable initiateur de l'enseignement populaire en Bretagne"*.

En 1956, sous le Généralat de Mère Marie du Carmel Haran, qui savait que, pour bien prier, il faut, comme l'a dit Saint Pie X, prier sur de la beauté, la chapelle subit une nouvelle cure de rajeunissement. *"Elle a été nettoyée, sa pierre décapée partout où c'était possible ; surtout, la chapelle a été dotée d'un magnifique autel où la richesse de la pierre s'allie à la simplicité des lignes pour en faire vraiment la table du banquet eucharistique, après celle de l'immolation de la Victime sainte "* (Abbé Pannetier). Le 23 juillet 1956, son Éminence, le Cardinal Roques, Archevêque de Rennes et protecteur de la Congrégation, procéda aux rites nombreux

et solennels de la Consécration de l'autel, en présence de son Excellence Monseigneur Coupel, Évêque de Saint Briec.

Une autre date est restée gravée dans les mémoires : celle du dimanche 24 avril 1960. Ce jour-là, les Filles de la Providence et les Frères de l'Instruction Chrétienne commémoraient le centenaire de la mort de leur illustre et vénéré Fondateur, Jean Marie de la Mennais. La journée commença par la Célébration eucharistique à la Cathédrale de Saint Briec, sous la présidence de son Éminence le Cardinal Roques, tandis que la Messe d'action de grâces était célébrée par son Excellence Monseigneur Coupel (à l'époque, il n'y avait pas encore de concélébration). Après l'Evangile, Monseigneur Hamayon, Directeur de l'Enseignement libre du Diocèse de Paris, prononça le panégyrique du Fondateur.

" Si le Père aujourd'hui entrait dans cette cathédrale, il verrait que son œuvre a prospéré. En franchissant le seuil de la vieille Maison Mère, rajeunie et modernisée, il reconnaîtrait l'oasis où il venait se reposer au milieu de ses Filles. Mais, dans notre monde moderne, où la question de l'Enseignement libre reste toujours brûlante, il saurait retrouver toute sa vigueur, toute sa volonté impérieuse de malouin pour réclamer, comme il le faisait aux ministres de Louis Philippe, la liberté de l'Enseignement, avec toutes les prérogatives qu'elle comporte ".

Après la bénédiction donnée à la cathédrale par son Éminence le Cardinal, dans l'envolée joyeuse des cloches et le tonnerre des orgues, l'assistance se dirigea vers la Maison Mère qui accueillit, pour la première fois, sans doute dans son histoire, neuf cent cinquante convives...

Bientôt, ce sera le temps du Concile oecuménique, convoqué à la demande du bon Pape Jean XXIII. Les fidèles sont de plus en plus invités à participer à la liturgie. L'autel de la chapelle est alors avancé pour que le célébrant puisse célébrer l'Eucharistie, face au peuple.

Pour être complète sur cette histoire des principaux événements qui ont jalonné la vie de la Congrégation, il faut ajouter que c'est de la Maison Mère que sont parties en 1897 les sœurs appelées à porter l'Evangile au-delà des mers, dans le lointain Canada et, en 1903, celles qui traversèrent la Manche pour gagner l'Angleterre, à un moment où l'existence des Congrégations religieuses était menacée en France. Il est intéressant de constater, dans les écrits de ce temps, le témoignage de la fidélité des liens qui unissaient les sœurs qui avaient quitté la France et celles qui continuaient à y demeurer. Les bulletins des anciennes élèves de la Providence évoquent régulièrement les fondations qui se font, tant au Canada qu'en Angleterre. Quand l'une ou l'autre des sœurs revient pour un séjour en France, c'est aussi la joie des retrouvailles qui se manifeste chaleureusement.

2. L'école de la Providence.

" Mes écoles sont fondées pour faire connaître et aimer Jésus-Christ ". Bien des fois, sans doute, le Fondateur de la Congrégation a rappelé le but de ses fondations à ses deux Instituts : les Filles de la Providence et les Frères de l'Instruction Chrétienne. C'est à cela que se sont exercées, au long des âges, toutes celles qui ont pris la relève à la Providence depuis le 11 octobre 1820.

Dès les premières années, il fallut faire des agrandissements pour répondre aux besoins. Les années 1821, 1824, 1834 virent déjà quelques transformations. Cependant, jusqu'aux environs de 1860, le nombre des élèves pensionnaires fut relativement modeste. Il commença à

s'accroître à partir de 1866 où l'on compta soixante pensionnaires, ce qui nécessita l'installation d'un nouveau dortoir et la division du pensionnat pour séparer les petites et les grandes. Très tôt, un prêtre a rempli la fonction d'aumônier de la communauté des religieuses, mais aussi des élèves, peut-être dès 1835, sûrement en 1841.

Peut-être, est-ce par une protection spéciale de la Providence que les classes ont pu continuer à fonctionner, dans les locaux de la Providence, sans sécularisation, pendant la période trouble que la France a connue au début du XXème siècle. A Saint Briec, la vie s'est écoulée apparemment régulière, laborieuse et paisible, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1913- 1914. Les choses changent en 1914. Presque toutes les maisons d'Ille et Vilaine, puis des Côtes du Nord ont été tour à tour laïcisées. Il ne reste bientôt plus que l'école de la Providence qui fonctionne dans les locaux de la Maison Mère à Saint Briec qui ne soit pas laïcisée. Mais, la Préfecture annonce, pour la fin de l'année scolaire 1913-1914, la fermeture de l'école sise à Saint Briec, rue des Casernes et rue Charles le Maout. L'heure est grave. Le Conseil général de la Congrégation se réunit, le 15 juillet, avec le Père Supérieur, pour prendre les décisions qui s'imposent, face à cette nouvelle situation. Nous lisons, dans le compte-rendu de cette séance :

" Il faut tout tenter pour :

- 1) sauver la Congrégation en conservant ici la Maison Mère, y abriter les nombreuses malades et invalides, les religieuses âgées au nombre de 45 à 50, le noviciat,*
- 2) conserver aussi l'école sous la forme laïque exigée, y continuer l'internat, nécessaire pour faire vivre les invalides "*

Un projet prend naissance : des plans sont faits pour séparer complètement les deux maisons : communauté et école. Nous sommes le 15 juillet 1914... Quinze jours plus tard, le 2 août, la guerre est déclarée entre la France et l'Allemagne. Le décret de fermeture du Pensionnat de la Providence est suspendu pendant la durée des hostilités.

Pendant les deux guerres de 1870 et de 1914-1918 qui ont endeuillé la France, la Providence a donné une partie de ses locaux pour abriter des ambulances ou des hôpitaux militaires. C'est ainsi qu'elle a eu l'honneur de compter, parmi les personnes qui se dévouaient auprès des soldats blessés, Madame la Maréchale Foch.

Sans cesse, les Filles de la Providence ont eu le souci non seulement de former des chrétiennes, mais encore de donner à leurs élèves une formation humaine, un enseignement conforme aux programmes et aux exigences officiels. Dès 1924, la Directrice des études fut amenée à remanier l'organisation des classes supérieures et à mettre à la disposition des professeurs de sciences et de leurs élèves un cabinet de chimie et à développer celui de physique en l'enrichissant de nombreux instruments, surtout en optique et en électricité.

Tandis qu'en 1931, le grand parloir, la cuisine et surtout le lavoir avaient été bien rafraîchis et modernisés, 1933 vit le commencement de sérieux agrandissements. Tout un étage, spécialement affecté aux divers appartements du Noviciat, est venu couronner le bâtiment de l'école maternelle, dégageant ainsi pour les pensionnaires des locaux jadis occupés par les Novices. Mais, en 1935, c'était presque une maison neuve qui devait border la rue Charles le Maout. En effet, là aussi, la maison s'est agrandie de deux étages : dortoirs pour les pensionnaires et cellules pour les religieuses.

Le 1^{er} décembre 1935, son Excellence Monseigneur Serrand vint bénir les agrandissements. La cérémonie se déroula sans grande pompe extérieure. Monseigneur, escorté de ses deux Vicaires généraux, de Messieurs les Curés de la Cathédrale et de Saint Michel, de Monsieur le Chanoine Le Saint et de Monsieur l'Aumônier, parcourut les divers étages en aspergeant d'eau bénite : dortoirs, cellules, escaliers. S'adressant à l'Évêque, après cette bénédiction, une religieuse lui rappelait son bel optimisme qui encourageait à de nouvelles constructions et ajoutait :

" Votre bel optimisme, Excellence, n'a fait qu'affermir en nous l'esprit d'abandon confiant à la maternelle Providence de Dieu qui est le sceau du Vénérable Jean Marie de la Mennais sur notre famille religieuse. Au contact de votre invincible foi, Monseigneur, la nôtre s'est fortifiée. Elle nous a rappelé que l'avenir est à Dieu, par suite à son Église et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Il faut cette certitude pour oser jeter les fondements de nouveaux édifices religieux aux heures troubles que nous vivons ".

Monseigneur félicita ensuite Mère Saint Sylvestre Caous, Supérieure générale, de son courage entreprenant :

" D'ailleurs, remarque-t-il, si les ouvriers du Christ devaient attendre la paix complète pour construire les édifices indispensables au signe de Dieu, ils risqueraient de se croiser les bras durant toute leur vie. L'Église de la terre est militante, il faut que la cité de Dieu s'agrandisse dans la lutte ".

L'après-midi, les parents et les amis des religieuses ainsi que les anciennes élèves furent admis à visiter les cellules neuves avant qu'y fût établie la clôture.

Depuis quelques années déjà, quelques grandes élèves se préparaient aux examens du Baccalauréat (1^{ère} et 2^{ème} parties), mais, c'est en février 1936 que fut officiellement ouvert le Cours secondaire reconnaissant cette préparation. Il occupa les classes du rez-de-chaussée ouvrant sur le jardin et eut une porte d'entrée, rue Charles le Maout. Ce Cours secondaire coexista avec l'École primaire et le Cours complémentaire dont le fonctionnement ne s'en trouva nullement troublé.

Bientôt, ce fut de nouveau la guerre et ses tristes conséquences. En juin 1940, la Bretagne était sous l'occupation allemande. Comme une bonne partie des établissements scolaires de Saint Briec et d'ailleurs, les locaux de la Providence furent, en partie, réquisitionnés par l'armée allemande. L'école maternelle fut installée provisoirement dans les classes de 3^{ème} et de 4^{ème}, bien éclairées, bien aérées, avec un accès facile au jardin ; le grand parloir fut transformé en classe de philosophie, tandis que les Allemands occupaient toute l'aile de l'école maternelle, la salle des fêtes, flanquée du côté du jardin d'un solide abri bétonné, la cour du pensionnat où s'éleva une disgracieuse construction en ciment armé recouvert de tôle ondulée, un dortoir et la salle de dessin. Dans l'espace restreint, mais suffisant, qui restait, l'école et la communauté, plus favorisées que d'autres, continuèrent à mener leur train de vie régulière. Rien ne fut omis pour que, malgré les tristesses et les angoisses de l'heure, les enfants s'épanouissent dans une atmosphère de paix et de joie nécessaire à l'éducation.

La guerre terminée, la Providence continua à se développer, s'agrandissant, se transformant au cours des années. A partir de 1961, en application de la Loi de décembre 1959, les classes de la Providence ont conclu un Contrat d'Association avec l'État. Grâce à cette reconnaissance

mutuelle, les professeurs ont été rétribués par l'État et la situation matérielle de l'établissement s'améliora.

Déjà, en 1950, l'école maternelle avait connu des agrandissements, mais, en 1964, ses locaux furent transformés en laboratoires de physique et de chimie pour répondre aux exigences des programmes officiels. On construisit alors une école maternelle toute neuve, qui accueillit les jeunes élèves à la rentrée de 1964. La bénédiction des nouveaux locaux eut lieu au cours d'une fête familiale, le 20 décembre 1964, sous la présidence de Monsieur le Chanoine Le Bourhis, Directeur de l'Enseignement catholique du Diocèse. . Comme l'écrivait une ancienne élève :

" Ici, tout est si joli, si attrayant, que l'on regrette de n'avoir plus un petit bonhomme ou une petite bonne femme de 4 ou 5 ans que l'on y amènerait chaque jour ".

Dans le même temps, une bonne partie du jardin, jadis potager, fut transformé en un vaste terrain de sport sur lequel les élèves de tous âges pourront faire de la culture physique, jouer au tennis, au basket, au volley.

Les années continuaient à s'écouler. Pour améliorer la qualité de l'enseignement sur l'ensemble de la ville de Saint Briec, la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique commença à parler de carte scolaire, de regroupements de sections, etc... Ces projets, longtemps en gestation, nécessitèrent de nombreuses rencontres avant d'entrer dans une phase de réalisation. Cependant, cela se mit en place, petit à petit, et la Providence fut bien obligée de suivre le mouvement. C'est pourquoi, en 1967, les classes primaires furent supprimées à l'École Saint Pierre de Saint Briec et regroupées à l'École de la Providence qui n'assura plus, à partir de ce moment, le second cycle de l'Enseignement secondaire. En 1972, la mixité s'installa dans toutes les classes de l'école maternelle à la classe de troisième comprise. D'autre part, la création de Cours complémentaires s'étant multipliée dans les communes avoisinantes, l'Internat devenait de moins en moins nécessaire. Il fut supprimé en 1982. Déjà, depuis 1980, deux dortoirs avaient été transformés en classes pour l'école primaire et en 1981, d'un autre grand dortoir, on fit trois classes pour le collège.

Enfin, en 1984, au moment où la Directrice, sœur Marie du Christ Collet prit sa retraite professionnelle, le relais passa à un Directeur laïc, Monsieur Jean Pierre Nicol, qui a le souci de continuer l'œuvre des Filles de la Providence, en conservant l'esprit que le Fondateur lui-même a donné à cette maison et en améliorant sans cesse les locaux et l'organisation pédagogique.

Depuis cette date d'autres changements ont eu lieu dans la carte scolaire de la ville de Saint Briec. La Providence et l'École Saint Charles ont fusionné et ne forment plus qu'une seule et grande entité. La Providence conserve l'école primaire et toutes les classes de sixième. Les autres classes, de la cinquième aux Terminales, occupent les locaux de l'École Saint Charles.

Ce vaste ensemble offre à la jeunesse de Saint Briec et des environs l'ouverture à la vie chrétienne et au monde qui lui permette d'affirmer dans la société du XXIème siècle que la vie vaut la peine d'être vécue et de répondre à ce que l'Église et le monde attendent d'elle.

B. -Deux écoles primaires à Saint Briec.

1. L'école Sainte Anne, Boulevard Gambetta (1922-1983).

Mademoiselle Hardy, de la paroisse Saint Michel de Saint Briec désirait qu'une œuvre s'établisse dans la paroisse sous la direction des Filles de la Providence. Elle fit don de titres à Monsieur le Chanoine Cherdel, alors Curé de la paroisse. Avec ces titres, fut acheté un terrain sur lequel fut construite une école. Au cahier de prône du dimanche 26 novembre 1922, Monsieur le Chanoine Cherdel écrivait :

" Aujourd'hui, à l'issue de la messe de 11 heures 15, bénédiction de la nouvelle école paroissiale, École Sainte Anne, boulevard Gambetta, par Monsieur le Vicaire général Le Petit délégué de sa Grandeur Monseigneur Morelle... L'ouverture des classes aura lieu demain, lundi 27 novembre, à 8 heures".

La fondatrice et directrice fut sœur Saint Benoit Lebreton, qui devait cesser ses fonctions en 1930, pour des raisons de santé. L'école se situait aux limites de la paroisse. Des champs de maraîchers la séparaient du château et des fermes de Roannec'h, mais, en la construisant, on avait pressenti, semble-t-il, qu'un jour, elle se situerait au centre de la paroisse Saint Michel.

Quarante ans plus tard, voici ce qu'on lit dans un journal de l'époque :

" Les champs de maraîchers sont devenus boulevards et rues, des pavillons et des immeubles se sont construits... , une rue nouvelle, presque toute bâtie en un an : la rue Hémon. Il était de nécessité d'agrandir sans tarder l'ancienne école Sainte Anne. Pour le 15 octobre - soit quarante et un an après sa fondation - les classes auront doublé. En entrant, place Rochard, voici les classes enfantines. Devant les classes enfantines, le tas de sable qui rappelle les vacances... Passez au-delà de cette murette garnie de fleurs, les classes primaires, toutes habillées de neuf, occupent les anciens locaux... Un dimanche après-midi, les portes vous seront ouvertes. Vous verrez. Vous verrez surtout que le même grand cœur qui animait les maîtresses d'autrefois anime celles d'aujourd'hui, le même idéal, la même volonté de servir ".

Ainsi va la vie. L'école Sainte Anne continua à évoluer au cours des années. Des transformations successives dans la carte scolaire de la ville de Saint Briec ont fait qu'elle ne comporta plus toutes les classes primaires ; seuls les classes maternelles et les cours préparatoire et élémentaires furent assurés à l'école Sainte Anne dans des locaux sans cesse adaptés aux besoins des enfants et bien agrandis pendant que Monsieur l'Abbé Chevalier était Curé de la paroisse Saint Michel.

En 1981, l'école Sainte Anne s'est rajeunie à nouveau, en offrant aux jeunes enfants qui la fréquentent la joie de déjeuner, le midi, dans des locaux tout neufs. Leur bénédiction a été l'occasion d'une grande fête de famille, réunissant le 14 novembre, autour de Monsieur le Chanoine Le Bourhis, Directeur diocésain de l'Enseignement catholique, des personnalités nombreuses.

A la rentrée scolaire de 1983, les Filles de la Providence ont passé le relais de la Direction à une jeune institutrice laïque.

2. L'école Sainte Thérèse de Gouédic (1927-1975).

Avant d'évoquer l'histoire de l'école Sainte Thérèse de Gouédic, il convient de faire un retour en arrière pour rappeler qu'il exista de 1895 à 1925, dans le quartier de Gouédic, une école maternelle dite de "la Farfouille " dans laquelle étaient accueillis gratuitement, sous la houlette de religieuses, Filles de la Providence, les enfants de la classe ouvrière. Un journal en date de novembre 1931, la décrivait en ces termes :

" Nous voici à la croisée de deux chemins dont celui de gauche se dirige vers Cesson par les Villes Dorées et la ville Ginglin et celui de droite vers Trégueux et Moncontour. Sur ce dernier et, à quelques cents mètres de la route nationale, au lieu dit <la Farfouille>, se trouve au fond d'un jardin, une modeste maisonnette ne comprenant qu'un rez-de-chaussée, éclairé par deux fenêtres, à gauche de la porte d'entrée et une autre à droite, contre laquelle est adossé un préau. C'est là que, pendant près de trente ans, vint se blottir toute une nichée d'enfants, de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

La direction de cette petite école, ouverte au mois de décembre 1896, fut confiée à la maternelle sollicitude d'une vénérable religieuse de la Providence qui la conserva jusqu'en 1925. A cette date, des circonstances indépendantes de la volonté de Madame la Supérieure générale de cette Congrégation ne permirent pas de la continuer, et l'on dut, non sans regrets, la fermer "

En fait, l'école ne répondait pas aux exigences de l'Inspection Académique. C'est ce qui explique sa fermeture. A la même époque, l'Évêché de Saint Briec projetait de fonder une paroisse dans ce peuplé quartier de Gouédic et, à cette fin, acheta un vaste terrain qui allait de la route de Rennes au Pigeonnier de la Ville Bougault, ainsi que deux champs encore exploités. La fondation de cette paroisse fut confiée à un vicaire de la Cathédrale de Saint Briec, Monsieur l'Abbé Duchesne qui parcourut le Diocèse et même des régions plus éloignées en quête de ressources pour la construction de son église. Mais, auparavant fut fondée une école de trois classes, dont une classe enfantine. La cour triangulaire était bordée d'un côté par le mur d'une propriété, de l'autre par les classes et le troisième par un fossé planté d'arbres qui séparait deux champs. L'ensemble n'avait pas d'accès direct à la route de Rennes. Pour atteindre l'école, il fallait donc emprunter la rue Poutrin, prendre un petit sentier qui longeait l'école communale publique du quartier et on arrivait enfin par une porte située sous le préau de la classe enfantine dans le domaine de l'école dénommée : École Sainte Thérèse.

Confiée à deux religieuses sécularisées, l'école ouvrit ses portes le 30 septembre 1927, jour anniversaire de la mort de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Les débuts de cette école auraient pu décourager les fondatrices. A la fin de la première année, il n'y avait pas eu plus de 40 élèves inscrites. Mais, le succès de l'élève présentée au Certificat d'études primaires, la distribution solennelle des prix, avec exposition des travaux d'aiguille des élèves, le naturel et la simplicité des enfants qui montèrent sur les planches et communiquèrent avec leurs parents dans l'assistance firent que, pendant l'année scolaire suivante 1928-1929, le nombre des inscrits s'éleva à 154.

Bientôt, les locaux, particulièrement la classe enfantine, s'avèrent trop étroits et il fallut songer à agrandir. Une nouvelle classe fut mise en chantier et construite pendant les vacances. Elle fut terminée pour la rentrée scolaire 1929-1930. C'est alors que le préau dont elle avait pris l'emplacement fut transporté en un autre endroit. Depuis, bien des transformations contribuèrent à rendre cette école toujours plus accueillante.

En 1932, s'acheva la construction de l'église Sainte Thérèse. La bénédiction eut lieu en novembre de cette même année. La paroisse était enfin fondée. Les religieuses de la Providence qui ont enseigné à l'école ont toujours été très attentives et participantes à la vie de la paroisse. En dehors des heures de classe, on les retrouvait engagées dans la catéchèse, les Mouvements d'Action catholique, spécialement les Âmes Vaillantes. Elles ont aussi pris une part très active aux colonies de vacances qu'organisait, avec beaucoup de zèle, Monsieur le Chanoine Robillard, qui fut longtemps Curé de la paroisse Sainte Thérèse.

Les Filles de la Providence ont quitté cette école à la fin de l'année scolaire 1974-1975.

C. -Cesson : D'une école apostolique... au Foyer la Mennais 7, rue Jules Verne.

Il faut remonter assez loin dans l'histoire de la Congrégation pour retrouver les premières traces de l'existence d'une École apostolique que l'on appelait alors "Juvénat". En effet, dans le Journal de la Supérieure générale, à la date du 10 septembre 1897, il est noté une visite faite à Cesson, pour voir la maison destinée au Juvénat. En fait, la Congrégation possédait, depuis le 27 août 1891, une maison dans le bourg de Cesson, près de l'église. Elle y accueillait quatre dames âgées. C'est là qu'à partir du 28 septembre 1897, dans la grande chambre dite "chambre du balcon", furent donnés les cours aux quelques Juvénistes qui se préparèrent, avec succès, à l'examen du Brevet élémentaire. Mais, il leur fallait, le soir, aller dormir dans une maison à l'extérieur jusqu'à ce que les chambres occupées par les dames pensionnaires soient libérées. Ce premier Juvénat ferma vers 1902.

Quelques années plus tard, en 1941, sous le Généralat de Mère Sainte Rosalie Ruellan, s'ouvrit à nouveau un Juvénat, cette fois, dans les locaux mêmes de la Providence. Il fut placé sous le patronage de la vénérée fondatrice, Marie Anne Cartel et son but était de donner des maîtresses aux écoles chrétiennes de la Congrégation. Là encore, son existence fut de courte durée.

Un peu plus tard, les membres du Conseil général de la Congrégation souhaitèrent à nouveau fonder une École apostolique pour le recrutement des vocations religieuses. Le Souverain Pontife Pie XII encourageait alors fortement la création de ces maisons de formation. Un terrain découvert, place Jules Verne, à Cesson, comme par miracle, fut acheté en 1958. La construction du Cours Jean Marie de la Mennais, commencée en mai 1958, n'était pas terminée pour la rentrée scolaire d'octobre. Ce n'est que le 11 février 1959 que l'emménagement fut effectué. Le 15 février, la vie scolaire s'organisait et le 18 mars, la nouvelle école fut bénite par son Éminence le Cardinal Roques, Archevêque de Rennes, assisté de son Excellence Monseigneur Coupel, Évêque de Saint Briec et d'un nombreux clergé. Son Éminence et Mgr Coupel prirent successivement la parole pour saluer cette œuvre à son aurore et se pencher avec sympathie sur "le blé qui lève".

A partir de 1965 et jusqu'en 1970, les élèves, tout en revenant chaque soir à l'École apostolique, suivirent les cours au Pensionnat de la Providence.

A la rentrée scolaire de 1970, l'École apostolique fut fermée. Il fallait alors envisager l'usage de ses locaux. Les Frères des Écoles chrétiennes, qui dirigent le Lycée technique du Sacré Cœur, rue de Genève, à Saint Briec, ayant ouvert des sections mixtes, cherchaient une

maison pouvant accueillir leurs internes "filles". Ils furent heureux de pouvoir les loger dans la maison de la place Jules Verne qui, de Cours la Mennais, devint "Foyer la Mennais".

En 1990, les Frères du Lycée Sacré Cœur résilièrent le contrat passé avec le Foyer. Aujourd'hui, ce sont des élèves de l'École Saint Charles qui, chaque soir, pendant l'année scolaire sont accueillis au Foyer.

Les locaux du Foyer sont largement ouverts aussi aux activités paroissiales : groupes de catéchèse, M. C. R. , équipes liturgiques, etc... C'est là aussi que se trouvent actuellement les bureaux de l'Administration régionale des Filles de la Providence.

D. - Cesson : Maison de retraite des Sœurs aînées.

92, rue de la République.

Comme nous l'avons vu plus haut, la Congrégation avait acheté une maison à Cesson, dès l'année 1891. Cette maison accueillit, pendant des années, quelques dames pensionnaires. Une des religieuses de la communauté était chargée d'enseigner le catéchisme aux enfants du pays et des les réunir au patronage le jeudi et pendant les vacances scolaires. De plus, elle assurait le soin des malades à domicile. Cela dura des années. Les sœurs auraient aimé ouvrir une école primaire dans ce pays de Cesson, où il n'y avait pas d'école libre. Il semble que les circonstances n'ont jamais permis cette réalisation. C'est pourquoi, les religieuses continuèrent seulement leur apostolat près des malades et des enfants. Cependant, en 1955, la maison reçut une nouvelle affectation. Le Conseil général de la Congrégation, en effet, décida d'y transférer les sœurs âgées, malades ou fatiguées qui, jusque-là, étaient groupées à la Maison-Mère, dans le secteur des infirmeries. Les premières arrivèrent en août 1955. Mais, les locaux s'avérèrent vite insuffisants, inadaptés et peu confortables dans cette maison qui était devenue "Ermitage Saint Joseph". Le Conseil de la Congrégation décida alors la construction d'une maison utilisant à cette fin une partie du jardin.

Le 9 septembre 1962, les sœurs entrèrent dans leur nouvelle maison étudiée et conçue pour les besoins et l'agrément de ses habitantes. Elle fut officiellement inaugurée, le 25 septembre 1962. Ce jour-là, Monsieur l'Abbé Hello, frère de sœur Saint Stanislas Kotska, alors supérieure de la communauté, célébra le Saint Sacrifice dans le nouvel Oratoire et, à l'issue de la célébration, Monsieur le Curé de Cesson bénit les locaux flambant neufs.

Les années passant, la maison, construite en 1962, ne répondait plus aux normes exigées pour les maisons accueillant des personnes âgées. Aussi, à partir de 1995, de grands travaux ont été entrepris. Une aile va s'ajouter à la partie déjà existante, tandis que l'intérieur de l'ancien bâtiment subit une complète restauration. A la fin de juin 1996, les sœurs entraient dans les nouveaux locaux, agrandis, fonctionnels.

Quant à la première maison établie à Cesson, en 1891, elle est toujours là et continue à abriter une communauté de sœurs. Elle est placée sous le vocable de Notre Dame.

Comme l'église de Cesson qui a fêté le centenaire de sa reconstruction, le dimanche 30 avril 1995, au cours d'une Messe solennelle célébrée par Monseigneur Fruchaud, Évêque de Saint Briec, les Filles de la Providence auraient pu solenniser, en 1991, le centenaire de leur

arrivée dans ce pays sympathique. Dans son homélie, l'Évêque soulignait les grandes idées directrices qui font de tout chrétien une pierre vivante de l'Église et qui appellent tout laïc baptisé à prendre sa place dans l'Église. On peut affirmer, en terminant ce chapitre, que, depuis plus de cent ans, les Filles de la Providence qui se sont succédé dans les trois communautés de Cesson ont continué - à leur mesure et selon le charisme de chacune - à remplir leur rôle dans cette Église dont elles se sont toujours senties partie prenante.

E. - Saint Briec : Clinique Saint Michel,

rue Brizeux (1906 - 1950 ?)

Pour comprendre l'histoire de la clinique Saint Michel, à Saint Briec, il faut faire un retour en arrière et rappeler l'origine de la Société de Secours aux Blessés Militaires (SSBM). C'est une filiale de la Croix Rouge française, elle-même due à l'initiative de Monsieur Henri Dunant, écrivain Suisse, en 1861, après la guerre d'Italie. La S. S. B. M. , fondée en 1864, organisée en 1865, fut reconnue d'utilité publique, le 23 juin 1866. Le Comité de Saint Briec date seulement de 1887. Créée dans un but patriotique et religieux, cette Société devait conserver son caractère propre :

- 1° venir en aide à nos soldats en campagne ou en expéditions lointaines en leur procurant des secours en argent ou en nature,
- 2° prier pour le repos de l'âme de nos soldats morts sous les drapeaux et pour les victimes des catastrophes et des calamités publiques.

Dès 1889, le Comité de Saint Briec comptait déjà plus de 60 dames. Pour faire connaître l'œuvre et obtenir des fonds, l'Abbé Morelle, qui devait devenir Évêque de Saint Briec et qui était alors Vicaire général, fit appel à la générosité des Briochins dans un magnifique discours prononcé à la cathédrale, le 11 mai 1890. Les dames du Comité reçurent, dès l'année 1891, une formation grâce aux conférences données par les docteurs Aubry et Buffé. Mais, il fallait plus encore. En 1905, le docteur du Bois Saint Sevrin, Médecin de Marine en retraite et promoteur des méthodes pastoriennes à Saint Briec, conçut le projet de doter la ville d'une École pour la formation d'un personnel bénévole capable de répandre les idées nouvelles qui commençaient enfin à être adaptées aux communautés hospitalières. De partout, il fut rejeté. Il se tourna alors vers la S. S. B. M. qui constituait, pour le cas de guerre, un hôpital auxiliaire. Après bien des pénibles négociations, l'entente fut réalisée. Le projet d'un Dispensaire fit son chemin et dix dames du Comité se firent écolières dans le Dispensaire ouvert à partir du 6 novembre 1905. Elles reçurent l'enseignement du docteur du Bois Saint Sevrin et de Mademoiselle Corrad, diplômée et auxiliaire du Dispensaire de Lyon. Établi d'abord dans un local de fortune, rue Lamennais, le Dispensaire de Saint Briec fut transféré, l'année suivante, 35 rue du Port, dans un local mis gracieusement à la disposition de la Société par Mademoiselle Caille, devenue Madame Tostivint.

Mais, il fallait une Directrice. La Providence fut sollicitée par Monsieur le docteur Codet, collaborateur, dans cette œuvre, du docteur du Bois Saint Sevrin. Mère Saint Cyrille (Marie Catherine Riou 1866-1943) fut désignée pour devenir Directrice de l'École. Elle était alors l'infirmière de la Maison-Mère. Au mois de mars 1906, elle fut présentée aux dirigeants de l'œuvre et aux élèves. Elle-même se remit sur les bancs de l'école en allant compléter sa formation à l'École de Lyon. La nouvelle Directrice entra en fonction en novembre 1906.

Cette école et son dispensaire continuèrent à prospérer. Chaque année, une nouvelle promotion d'élèves en sortait avec de brillants succès. Le 5 mars 1910, de nouveaux locaux ont été bénis par Monseigneur Morelle, Évêque de Saint Briec. Ce fut l'occasion d'un discours prononcé par le Vice-Président du Conseil d'Administration : Monsieur Perrio. Il félicita tous les artisans de cette œuvre et ne ménagea pas ses compliments à la directrice, Mère Saint Cyrille.

Dans le même temps, à côté de cette école et sur un terrain vague, se construisit, rue Brizeux, une petite clinique dont l'initiative était due au docteur Codet. Mère Saint Cyrille fut également directrice de cette clinique qui se spécialisa en otho-rhino-laryngologie et bientôt en ophtalmologie. Dès le début, la clinique Saint Michel eut un service interne et externe. Pendant la guerre 1914-1918, quand la Providence devint "Hôpital 14", Mère Saint Cyrille, avec les administrateurs et les gestionnaires en garda la direction générale jusqu'à l'armistice. Elle devait rester à la clinique Saint Michel jusqu'en 1942. Elle est décédée dans la nuit du 10 au 11 novembre 1943, à l'âge de 77 ans.

La clinique Saint Michel devait survivre encore quelques années. Elle a été définitivement fermée dans les années 50.

4. La Congrégation hors de Saint Briec...

De quelques fondations... . .

A. -Saint Méen-le-Grand (1832-1834).

Il fallut attendre le 10 février 1832, sous le premier Supérieurat général de sœur Pélagie Texier, pour voir l'ouverture de la première communauté hors de Saint Briec.

Il s'agit de Saint-Méen-le-Grand, commune du diocèse de Rennes. A la demande de Monsieur Corvaisier, Curé de cette commune, notre Père Fondateur donna obédience à trois sœurs de la Congrégation pour aller prendre soin d'une école de filles. Mais cette fondation ne devait pas survivre longtemps en raison des difficultés qui opposèrent l'Abbé Corvaisier et le Père de la Mennais et qui devaient aboutir à la sortie de la Congrégation de la Mère Pélagie Le Breton, laquelle avait contribué à l'établissement de l'école avant son entrée dans la Congrégation.

B. -Moncontour (1833-1967).

Il était une fois une petite cité de Bretagne, perchée sur un éperon rocheux, environné de vallons et de coteaux où il faisait bon flâner. A la façon d'un conte de fées, telle pourrait être présentée la charmante commune de Moncontour au passé glorieux, seconde commune du département à recevoir le titre bien mérité de "petite cité de caractère".

Le 13 septembre 1833, Monsieur Le Borgne, curé de Moncontour située dans le diocèse de Saint Briec, demanda à Monsieur de la Mennais des religieuses pour diriger une école de demoiselles. Plusieurs dames qui désiraient vivement nous y voir établir se chargèrent de pourvoir aux frais de la fondation. Le 2 octobre 1833, quatre sœurs partirent pour Moncontour. Le 7, elles ouvrirent leurs classes et le dimanche 13 octobre, elles furent installées par Monsieur Le Treust, Grand Vicaire et Monsieur Le Breton, secrétaire de l'Évêque. En peu de temps, le nombre de leurs élèves s'éleva jusqu'à 200 et ce nombre s'accrut encore rapidement. Le 19 mars 1834, une salle de la communauté fut érigée en chapelle et elle fut bénite par Monseigneur Groing de la Romagère, Évêque de Saint Briec. Le 14 mai 1854, l'école de la Providence devint école communale, privilège qu'elle garda jusqu'en 1927. A cette date, elle devint "école libre".

Les Filles de la Providence sont restées dans la commune de Moncontour jusqu'à la fin de l'année scolaire 1966-1967. L'école a été confiée alors à un Directeur laïc.

Ce n'est pas sans regret que nous avons été obligées de quitter cette fondation. Cette peine était partagée par la population puisque nous lisons dans la "Voix de Saint Mathurin" de l'année 1967, au n° 15, le témoignage suivant :

" Un courant de vie religieuse, de prière, d'amour de Dieu, de don de soi au service des familles et des enfants va s'arrêter ! Il n'avait cessé, depuis le 3 octobre 1833, où le Père de la Mennais accompagnait lui-même les quatre premières religieuses qui ouvrirent l'école de la

Providence. La Providence joua un grand rôle dans la formation culturelle de nos filles : enseignement, chant, musique, peinture... "

C. - Combourg.

Combourg est une charmante commune d'Ille et Vilaine située à une trentaine de kilomètres de Rennes. Elle est connue surtout par les "Mémoires d'Outre-Tombe" de Chateaubriand dans lesquelles cet écrivain célèbre raconte qu'il a passé une partie de son enfance au XIXème siècle dans le château qui appartenait à ses parents.

a) École : 1840-1974.

C'est en 1840, sous le premier Supérieur général de sœur Fanny Chaplain que les Filles de la Providence devaient venir s'implanter à Combourg. Depuis longtemps, les autorités de Combourg s'occupaient du soin de l'établissement d'une école pour les petites filles dans leur ville. On avait demandé pour cela des Sœurs de l'Instruction chrétienne de Saint Gildas, mais le bon Dieu qui voulait étendre notre petite Congrégation permit que les conditions des Sœurs de Saint Gildas ne fussent point acceptées par l'administration de Combourg. Sur ces entrefaites, quelqu'un parla de nous à Monsieur le Curé de Combourg. Les événements qui s'étaient déroulés à Saint Méen le Grand n'encourageaient pas le Curé, d'autant plus que les informations qu'il en avait, étaient en fait déformées et ne plaidaient pas en notre faveur. Il fallut l'intervention de Monseigneur l'Évêque de Rennes pour décider le Curé à nous attirer à Combourg. Il en donna l'idée au Conseil Municipal qui, déjà, avait obtenu du Père de la Mennais des Frères pour l'école des garçons. Au commencement de l'année 1840, la commune le pria de se charger aussi de l'école des filles. Tout s'arrangea de part et d'autre et il fut décidé que trois sœurs seraient envoyées à Combourg. Les classes devaient ouvrir vers la mi-septembre, mais le logement des sœurs n'était pas prêt. C'est seulement, le 2 novembre 1840, que trois sœurs quittèrent la Maison Mère à Saint Briec pour rejoindre à Dinan notre Père Fondateur. Elles passèrent la nuit au château de Trémigon, propriété de Madame Blaise de Maisonneuve, sœur du Père de la Mennais. Le lendemain, elles quittèrent le château pour arriver à 10 heures, à Combourg. Elles descendirent d'abord au presbytère et Monsieur le Curé les conduisit chez Monsieur le Maire qui les accueillit avec beaucoup de bonté et voulut les mener lui-même à la maison qu'on leur avait destinée.

Le dimanche suivant, 8 novembre, le Vicaire annonça à la messe que le lendemain, on ferait l'installation des sœurs. Le 9 novembre, à 9 heures, le clergé, précédé des enfants de l'école des Frères et accompagné du Conseil municipal, vint processionnellement prendre nos sœurs qui avaient déjà autour d'elles 130 enfants. Il y eut d'abord une cérémonie à l'église après laquelle Monsieur le Maire et un autre membre du Conseil prononcèrent des discours. Il s'agissait alors d'une école communale. Dès le 22 du mois de décembre, une quatrième sœur vint compléter la communauté. Cette école était située à l'emplacement de la Poste actuelle. Elle devait devenir école privée en 1851. Le centenaire de cette école en 1951, a été célébré solennellement en présence de son Éminence le Cardinal Roques, Archevêque de Rennes et de sœur Sainte Rosalie Ruellan, alors Supérieure générale de la Congrégation.

En 1902, une nouvelle école, appelée École Sainte Anne, fut construite, rue Notre Dame. Mais, c'était le moment, en France, de la séparation de l'Église et de l'État. Devant la menace

de fermeture de l'école, le 30 octobre de cette même année, ce sont des Novices sécularisées qui vinrent tenir les classes.

Au cours des années, la situation de l'école a évolué. Pendant un certain temps, s'est développé un Cours complémentaire. Celui-ci dura jusqu'en 1967, date à laquelle la mixité, dans les établissements scolaires, commença à se répandre. Les classes primaires devinrent mixtes et occupèrent les locaux encore neufs du Cours complémentaire de filles, car, le CEG Saint Gilduin, devenu lui aussi mixte, reçut filles et garçons, à la sortie des classes primaires.

Entre temps, les sœurs de la Providence ont prêté leur concours à l'enseignement ménager dirigé, à sa fondation, par une laïque. Mais, en 1969, l'existence de classes de transition obligatoires au Cours Saint Gilduin, entraîna la fermeture du Cours ménager.

Depuis 1974, il n'y a plus de religieuses à la communauté de l'école Sainte Anne. Une sœur était restée Directrice de l'école maternelle, tout en appartenant à la communauté de Meillac. Elle a pris sa retraite professionnelle en 1988, cédant la place à une laïque.

b) Service des malades : 1856... .

En 1856, sous le second Supérieurat de sœur Fanny Chaplain, la commune de Combourg demanda une sœur pour le soin des malades. Le Père de la Mennais acquiesça à cette demande, puisque nous étions menacées de quitter Combourg, si nous n'acceptons pas.

Un peu plus tard, en 1876, sous le Supérieurat de sœur Saint Charles Le Corvaisier, Monsieur Delafosse, Curé de Combourg, proposa aux Filles de la Providence d'accepter la direction d'un hôpital qu'il fondait dans cette paroisse. Cet hôpital, destiné aux vieillards pauvres, aux malades pauvres et à des personnes qui désiraient s'y fixer pour plus ou moins de temps, était la propriété du Curé. Après avoir hésité et sollicité l'avis de Monseigneur David, Évêque de Saint Briec et Supérieur de la Congrégation, le Conseil général de la Congrégation accepta de prêter son concours à cette œuvre naissante et, le 20 août 1876 une sœur fut nommée Directrice de l'hôpital de Combourg. Monsieur le Curé bénit la nouvelle maison, le 7 octobre.

Depuis cette époque, cette œuvre a connu bien des vicissitudes. Petit à petit, elle a pris de l'extension. Une clinique chirurgicale et une maternité ont été adjointes à l'hospice des vieillards. Des locaux neufs, en janvier 1954, ont été bénis par son Éminence le Cardinal Roques, Archevêque de Rennes.

Les progrès de la médecine, la spécialisation de plus en plus poussée, les exigences administratives, presque draconiennes, la nouvelle carte de la Santé en Bretagne ont entraîné successivement la fermeture de la maternité, puis celle de la clinique chirurgicale, au 1^{er} janvier 1995. Les locaux de la clinique sont occupés aujourd'hui par un service de convalescence, un service de long séjour et une section médicale. Les anciens bâtiments qui étaient occupés par des personnes âgées, ne répondaient plus aux normes de sécurité. Aussi, en 1988, de nouveaux locaux formant un beau bâtiment, en forme de "U", tout de plain pied, ont été construits. Cette Maison de retraite a été inaugurée en présence de la Supérieure Générale, sœur Jean Hénon et de Monsieur Pierre Méhaignerie, alors Ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement, tandis que l'Aumônier de l'Établissement bénissait chacun des nouveaux appartements. Ce fut une belle occasion de rendre hommage

aux Filles de la Providence qui continuent l'œuvre commencée en 1876, apportant aux personnes âgées le réconfort de leur présence et un soutien dans leur solitude.

Qu'est devenu, pendant ce temps, le service des malades à domicile ?

Les Sœurs de la Providence ont continué longtemps l'œuvre commencée en 1856. Le souvenir de l'une d'elles, sœur Joséphine Le Bris, qui a sillonné les routes et les chemins tout autour de Combourg d'abord à bicyclette, puis en solex, enfin en 2 CV, est encore dans toutes les mémoires. Après sa mort, survenue le 29 décembre 1968, la commune a donné son nom à une des rues qui longent la Maison de retraite. C'était ainsi reconnaître son inlassable dévouement et sa compétence au service de toute une population, pendant des années.

Après elle, à l'instigation de sœur Jeannette Boulliou, s'est mise en place une Association dont le personnel assure les soins à domicile. Depuis le départ de sœur Jeannette pour le Burundi, en septembre 1992, le Centre de soins Joséphine Le Bris est dirigé par une équipe de laïcs.

Service pastoral :

A ce tour d'horizon, on pourrait ajouter la place que les Filles de la Providence ont toujours prise dans l'activité pastorale : liturgie, catéchèse, chorale, engagement dans les Mouvements, visite aux malades sont autant d'occasions d'être présentes à la vie de l'Église locale pour "faire connaître et aimer Jésus Christ".

D. Meillac (1863-1866... 1950-1988)

Le 9 septembre 1863, deux sœurs de la Providence se rendirent à Meillac, bourg situé à environ 5 kilomètres de Combourg pour remplir les formalités nécessaires pour ouvrir une école. Elles étaient accompagnées de la Supérieure Générale, Mère Saint Osmane Le Corvaisier et répondaient ainsi aux pressantes instances de la Supérieure de la communauté de Combourg. Les sœurs furent bien accueillies par la population, mais celle-ci ne les aida pas matériellement pour leur installation. Elles rencontrèrent tout de même une bienfaitrice en la personne de Mademoiselle du Vauthenay qui se proposa de leur bâtir une maison et de la doter convenablement. Les classes ouvrirent le 29 septembre et, dès le premier jour, elles avaient 60 enfants. Deux ans plus tard, au départ de l'institutrice laïque de la commune, les sœurs purent s'installer dans la maison communale.

Mais Mademoiselle du Vauthenay avait souhaité fonder un hôpital à Meillac. Les sœurs se proposaient de le diriger. Cependant, les conditions qu'elle posait n'ont pas été acceptées par Monseigneur David, notre Supérieur, ni par le Conseil général de la Congrégation. Aussi, en 1866, les sœurs ont été amenées à quitter cette communauté, malgré l'attachement que les habitants leur témoignaient.

Il faudra attendre 1950 pour retrouver des Filles de la Providence à Meillac. Il existait alors une école primaire dirigée par Les Dames de la Croix de Saint Quentin. Elles habitaient le "Château" avec Madame Lucie Bassuet (pseudonyme de madame de Laval) arrivée dans le pays vers 1912 pour servir de gouvernante à Mademoiselle de Bénazé, nièce de Mademoiselle

du Vauthenay qui, elle, était décédée en 1890. La Supérieure de la communauté des Dames de la Croix était alors Mère Bassuet, sœur de Madame de Laval. C'est elle qui, en 1950, proposa à la Congrégation de la Providence de prendre leur place. Le Conseil général de la Congrégation, ayant accepté cette proposition, les premières religieuses arrivèrent au "Château", le mercredi 23 août 1950. Personne ne les attendait et les débuts furent assez pénibles. Néanmoins, les classes purent ouvrir, le 2 octobre 1950. La Congrégation fit alors l'acquisition du "Château".

En octobre 1951, il fut proposé de prendre des vieillards au Château, comme à l'hospice de Combourg. Cela exigea des réparations et des améliorations à l'intérieur de la maison. Le 1^{er} juillet 1952, la Préfecture d'Ille et Vilaine nous accepta comme "Centre familial" et l'établissement reçut une quinzaine de vieillards venus de l'hospice de Fougères pour deux mois. Cependant, la maison n'était pas assez fonctionnelle pour que nous puissions continuer l'accueil de vieillards. Aussi, ceux-ci furent-ils bientôt remplacés par quelques jeunes femmes de 14 à 30 ans, débiles profondes.

En 1958, nous répondions aux désirs pressants de la population en accueillant des jeunes débiles moyennes ou caractérielles ou des cas sociaux en vue de leur donner une formation ménagère. Pour les recevoir, de nouvelles adaptations de la maison furent entreprises, et cela, en accord avec les services de l'Aide à l'Enfance du Département.

Des jeunes filles, de 14 à 18 ans, reçurent, dans cet établissement, une formation intellectuelle, morale et ménagère et, surtout, goûtèrent la chaude atmosphère d'une affection que beaucoup ne connaissaient pas en famille. Quand elles étaient devenues capables de gagner leur vie, elles étaient rendues à leurs parents ou placées dans des maisons de confiance.

Tout au long de son histoire, l'établissement continua à subir des transformations et des agrandissements. C'est ainsi qu'en 1967, fut construite une salle de jeux qui fut inaugurée en présence de nombreuses personnalités. A cette occasion, a été rappelé le but de cette œuvre : améliorer les connaissances rudimentaires des élèves, afin de leur procurer le moyen de subsistance, recréer l'atmosphère familiale, en essayant de promouvoir, chez les pensionnaires, le goût des tâches matérielles, en s'efforçant de leur donner le sens de la méthode, de l'ordre, d'un certain esprit de discipline collective, librement consentie.

Sœur Véronique Marie Brocq était alors la cheville ouvrière de cette œuvre. Le spectacle, qui accompagnait cette inauguration, monté par elle avec la collaboration des pensionnaires du Centre, devait constituer, s'il en était besoin, une éclatante démonstration des résultats acquis : une série de ballets exécutés par les élèves sur des variations du délicieux "Petit Prince" de Saint Exupéry témoignait de l'excellence de la pédagogie appliquée en même temps que de la patience déployée par les metteurs en scène.

Puis, vint mai 1968, qui fit éclater le sens du partage du pouvoir et des responsabilités. Le mouvement contestataire des nouvelles vagues de jeunes éducatrices, le poids de l'internat pour des cas sociaux, l'exigence de l'administration : secrétariat, comptabilité, contrôles de la Préfecture et de l'Aide sociale à l'Enfance, tout cela, en ébranlant la santé des sœurs responsables, menaçait sans cesse la vie du Centre. Aussi, en 1971, la décision fut prise de chercher un Directeur laïc, ce qui obligea la communauté à changer de domicile. En 1972, une maison fut trouvée près de l'église. Une sœur continua à travailler au Centre familial qui devint "Institut médico-professionnel" reconnu par un arrêté préfectoral, en date du 31 mars

1976. Les jeunes accueillies continuent à venir de l'ensemble du Département d'Ille et Vilaine et, parfois, des départements limitrophes. Elles présentent des difficultés scolaires et souvent relationnelles dans leur milieu d'origine nécessitant une prise en charge globale. Celle-ci favorise un épanouissement de la jeune qui devient actrice de son itinéraire.

Cette œuvre continue avec une équipe entièrement composée de laïcs, depuis que sœur Véronique Marie Brocq a pris sa retraite professionnelle en 1988.

École primaire :

Parallèlement à l'œuvre de rééducation dont nous venons de rappeler l'histoire, une école primaire a été dirigée par les Filles de la Providence, jusqu'à l'année 1976, date à laquelle la dernière sœur enseignante a pris sa retraite.

E. Saint-Malo : (1864-1994).

Pensionnat Notre-Dame.

Depuis 1857, les Filles de la Providence avaient une communauté à Saint Jouan des Guérets. Les habitants de Saint Malo, qui voyaient de temps en temps les religieuses dans les rues de la ville, souhaitaient que quelques-unes vinssent éduquer leurs enfants. D'autre part, Saint-Malo n'était-il pas le pays d'origine de notre Fondateur, Jean Marie de la Mennais ? Saint-Malo semblait donc tout naturellement indiqué pour l'établissement d'une maison de la Congrégation. Ce n'est pourtant qu'en 1864, avec l'approbation et les encouragements très paternels de Monseigneur Brossais Saint-Marc, Archevêque de Rennes et de Monseigneur David, Évêque de Saint Briec, que cette fondation put être entreprise. La Supérieure générale de la Congrégation était alors Mère Sainte Osmane Le Corvaisier. Avec son Conseil, elle trouva une maison à louer agréable et bien située, place des Frères la Mennais, appelée à cette époque, place Duguay Trouin, face à la poste. Bientôt, s'ajouta la maison dite du "Doyenné", dont la Congrégation fera l'acquisition en 1873. Elle est ainsi décrite dans les Annales des Fondations :

" Religieusement sise à l'ombre de l'antique cathédrale dont le clocher à jour domine la Cité corsaire, elle occupe une partie de ce qui fut jadis le domaine épiscopal et comprend plusieurs bâtiments contigus. Le plus important, avec ses grandes fenêtres à petits carreaux, ses vastes salles lambrissées et ses gouttières de granit, date certainement du temps des évêques. C'est la maison dite du 'Doyenné' ou des 'Chanoines' dont le bel escalier était encore appelé naguère par les élèves 'l'escalier des moines'. Moines, chanoines, cela s'équivaut dans l'esprit des enfants. Au fond des superbes caves voûtées du 'Doyenné', on découvre l'entrée murée d'un souterrain qui aboutit, dit la légende, sous la cathédrale. Cela semble d'ailleurs assez vraisemblable. Ce passage était, sans doute, un raccourci pour les chanoines quand ; les jours de gros temps, il leur fallait aller au Chœur psalmodier l'Office".

Le 23 août 1864, six sœurs partirent pour la nouvelle fondation. Les débuts du Pensionnat Notre Dame furent difficiles et les élèves peu nombreuses. n y avait déjà, dans la ville, d'autres pensionnats de jeunes filles. En 1867, on ouvrit un Externat dit "Externat Saint Joseph" à prix réduit, pour accueillir un plus grand nombre d'enfants. La Congrégation acheta alors une maison contiguë à la précédente, mais qui avait besoin de grosses réparations.

Celles-ci furent achevées en octobre 1876. En 1874, il y avait 50 élèves au Pensionnat Notre Dame et une centaine à l'Externat Saint Joseph. Le nombre d'élèves continua à croître chaque année, puisqu'en 1886, on en comptait 250 à 300 (pensionnat et Externat compris), qui se préparaient avec succès à tous les examens de ce temps : certificat, brevet élémentaire, brevet supérieur.

L'établissement continua à vivre et à prospérer. Cependant, il ne fut pas épargné par les événements douloureux que la France connut au début du XX^{ème} siècle. C'était l'époque de la suppression des Congrégations. Le décret de fermeture frappa le Pensionnat en 1908. Pendant un an, la maison resta silencieuse, à la garde de quelques sœurs. Mais, en 1909, des religieuses sécularisées vinrent reprendre la tâche interrompue. Toutes les classes du Pensionnat furent réorganisées comme par le passé. Cependant, les classes de l'Externat Saint Joseph fermèrent, puisque une nouvelle école, l'École Sainte Thérèse dont l'histoire sera narrée plus loin, établie à la Porte Saint Louis, allait répondre aux besoins qui avaient nécessité ces classes.

Après la reprise de 1909, le Pensionnat ne cessa pas de prospérer. Dès 1918, le Cours secondaire, le premier de la région, est ouvert, donnant aux élèves la possibilité de préparer l'examen du baccalauréat. Ce cours secondaire sera officiellement reconnu en 1927.

Devant le nombre croissant des élèves, il fallut songer à agrandir la maison, ce qui, étant donné le peu d'espace dont on dispose à Saint Malo, "intra-muros", nécessita l'exhaussement des bâtiments. De grands travaux furent entrepris en 1929 et les nouveaux locaux bénis solennellement, le 30 novembre 1930, par Monsieur le Curé Lechoux, très dévoué au Pensionnat et en présence de Mère Saint Sylvestre Caous, alors Supérieure générale de la Congrégation.

Les années passèrent, avec leur cortège de joies et de peines, jusqu'à ce mois d'août 1944, qui vit la ruine presque totale de Saint Malo intra-muros. Le bel établissement de la place Duguay Trouin fut entièrement brûlé et détruit, lors du siège de la ville. Le 15 août 1944, une trêve permit aux Malouins qui, depuis plusieurs jours, erraient de cave en cave, de sortir des murs. Certains prirent la direction de Combourg où les élèves du Pensionnat étaient repliés depuis 14 mois déjà.

Qu'est devenu le Pensionnat Notre Dame après la guerre ?

A Saint Malo, le Maire de la ville réquisitionna les villas situées sur le Sillon, le boulevard Chateaubriand, etc, pour loger les habitants sinistrés. C'est ainsi que la Supérieure de la communauté put louer le Couvent des Dominicains qui était libre. Des classes s'y installèrent et purent ouvrir dès la rentrée scolaire 1944-1945.

Bientôt, le nouveau Maire de Saint Malo, Monsieur Guy La Chambre, entreprit la reconstruction complète de la ville intra-muros. Dans son projet, il regroupa tous les établissements scolaires du côté de la Hollande (jardin public). C'est ainsi que le nouveau plan de la ville situa le Pensionnat Notre Dame entre la rue d'Estrées et la rue de Toulouse, avec une entrée juste en face de l'école Sainte Thérèse. Les locaux scolaires neufs ont été inaugurés et bénis, le 21 mars 1954.

A partir de ce moment, l'union se fit entre les classes primaires de Sainte Thérèse et celles du Pensionnat. A la rentrée de 1955, les classes du second cycle secondaire ont été jumelées avec celles du Pensionnat Moka. Elles ont été supprimées en 1956, à la demande de Monsieur le

Vicaire général Bonnelière, Directeur de l'Enseignement catholique d'Ille et Vilaine. Dans le même temps, un Cours Technique Commercial commença à fonctionner, bien modeste dans ses débuts. En avril 1965, le Conseil général de la Congrégation décida la fermeture des classes du premier cycle secondaire.

École Sainte Thérèse, rue de Toulouse.

L'école Sainte Thérèse fut fondée en 1903 par Monsieur le Chanoine Brulé, Curé-Archiprêtre de la cathédrale ; elle devait remplacer l'école communale tenue jusqu'alors par les Filles de la Charité. Ces dernières, atteintes par les lois sectaires et n'étant plus autorisées à enseigner avec le costume religieux, se virent contraintes de fermer les portes de leur école.

C'est alors qu'une religieuse du Pensionnat Notre Dame, aidée de plusieurs dames charitables, réunit un certain nombre d'enfants pour leur apprendre le catéchisme et les notions de lecture. Cette situation ne pouvait durer. Aussi, Monsieur le Curé résolut d'ouvrir une nouvelle école ; connaissant le dévouement et le savoir-faire des Filles de la Providence, il leur fit appel. Cette école fut placée sous le vocable de sainte Thérèse, en souvenir de Mademoiselle Thérèse Keruault, insigne bienfaitrice.

Quatre religieuses de la Providence vinrent dès octobre 1903 et trois classes furent ouvertes dans un ancien hôtel particulier de la rue d'Asfeld, près de la Porte Saint Louis. Les enfants furent nombreux, dès le début, et, en novembre de la même année, une quatrième classe fut ouverte. En juillet 1904, l'école comptait 223 élèves.

Malgré la grande bonté de Monsieur le Curé et la générosité des bienfaiteurs, les rigueurs de la pauvreté se faisaient sentir, mais Dieu bénissait l'œuvre et les enfants continuaient à venir nombreux. Les succès scolaires disaient hautement la valeur de l'instruction qui s'y donnait et les petites fêtes venaient, de temps à autre, réjouir les enfants et procurer aux parents l'occasion de connaître plus à fond l'école à laquelle ils confiaient leurs enfants.

Puis, ce fut la guerre 1914-1918, qui devait jeter une note sombre dans cette vie intense et heureuse. L'école ouvrit ses portes à bon nombre de petites réfugiées du Nord et de l'Est de la France, qui trouvaient là un peu la vie de famille.

Quand Monsieur le Chanoine Brulé fut obligé de se retirer du ministère pour raison de santé, il fut remplacé par Monsieur le Chanoine Lechoux, qui se montra, lui aussi, tout dévoué à l'école Sainte Thérèse. Il fit construire de belles classes sur un terrain situé rue de Toulouse et appartenant à la Paroisse ; après bien des difficultés de tous genres, elles furent prêtes pour la rentrée de septembre 1931. La dévouée Directrice ne devait pas jouir longtemps de ce progrès ; usée par trente années de labeur incessant, elle alla se reposer à la Maison-Mère de Saint Briec. Cependant, l'œuvre, si bien commencée, ne cessa de prospérer. Après le Chanoine Lechoux, ce fut le Chanoine Déan qui donna un nouvel essor à l'école ; une classe enfantine fut créée ; de nouveaux bâtiments s'élevèrent et deux nouvelles classes furent aménagées.

Hélas ! ces nouveaux bâtiments ne devaient pas subsister longtemps, car, en 1939, la guerre éclatait de nouveau. Un ordre administratif exigea l'évacuation de Saint Malo. Un centre de repliement fut organisé à Saint Germain sur Ille, dans l'ancien local du Syndicat de l'Aiguille :

"le Foyer", mis à la disposition des sœurs ainsi qu'une villa : "Beau Site". Une quarantaine d'élèves s'y rendirent avec leurs maîtresses et y restèrent jusqu'au mois d'août 1944.

Après le siège de Saint Malo, à la rentrée d'octobre 1944, les élèves de l'école Sainte Thérèse se réunirent à celles du Pensionnat Notre Dame, dans l'ancien Couvent des Dominicains, à Sainte Anne des Grèves.

Mais, en octobre 1945, on vit la nécessité de rouvrir des classes "intra-muros". Sœur Marie Louise Thomas, ancienne Directrice de l'école, reprit ses fonctions après être restée un an à Saint Briec. Elle assurait, en même temps, celle de Supérieure du Pensionnat Notre Dame. Deux classes furent mises à sa disposition par les Frères des Écoles chrétiennes qui dirigeaient l'école des garçons voisine de l'école Sainte Thérèse. En 1946, un Cours complémentaire s'ouvrit à Sainte Thérèse. Une classe fut organisée dans un immeuble de la rue de Dinan au second étage. Les sœurs trouvèrent, pour l'hiver, un logement provisoire dans cette maison. Dans les premiers jours de juin 1946, les ouvriers commencèrent les travaux de restauration de l'école. Ils se poursuivirent rapidement, grâce au zèle infatigable et au savoir-faire de Monsieur le Chanoine Roslais, qui avait remplacé Monsieur le Chanoine Déan depuis août 1945. La bénédiction d'une partie des locaux reconstruits eut lieu, le 14 mars 1947. Elle se fit solennellement sous la présidence de son Éminence, le Cardinal Roques, Archevêque de Rennes, assisté de nombreuses personnalités religieuses et civiles et en présence de Mère Sainte Rosalie Ruellan, Supérieure générale de la Congrégation. A la rentrée de Pâques, les nouvelles classes furent occupées et, en juillet, les religieuses vinrent habiter leurs appartements.

Comme il a été dit plus haut, l'école Sainte Thérèse a été rattachée au Pensionnat Notre Dame de la Providence en mars 1954. Elle a continué à fonctionner après la fermeture du Cours secondaire. Une sœur de la Providence y a travaillé jusqu'à la fin de l'année scolaire 1971-1972.

École technique commerciale "la Providence".

Depuis 1955, une école technique commerciale, préparant aux C. A. P. (certificats d'aptitude professionnelle) de secrétariat et comptabilité commençait à fonctionner, bien modestement à ses débuts. Quand, en 1965, le premier cycle secondaire est supprimé, les locaux de l'établissement vont être occupés par les élèves du Cours technique, devenues plus nombreuses en raison de la fermeture du Cours technique de la Sagesse à Paramé. L'école prépara alors non seulement aux C. A. P. , mais aussi aux B. E. P. et au Baccalauréat. Dès 1966, le Contrat passé avec l'État est obtenu pour le Lycée technique. Il faudra attendre l'année 1970 pour que l'ensemble de l'établissement. (C. E. T. et Lycée) soit sous contrat.

En août 1971, au moment où les garçons vont à leur tour être admis à l'École technique, de nouvelles exigences vont apparaître. Après beaucoup de réflexion et de prière, le Conseil provincial de la Congrégation décida de vendre l'établissement à la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique et la Direction passa à Monsieur l'Abbé Duré, qui était Directeur de l'Institution de Saint Malo.

Petit à petit, l'Institution Saint Malo/la Providence va prendre naissance. Se trouvent ainsi regroupés sous une même direction et avec une gestion commune l'établissement, héritier de celui créé en 1864 par la Congrégation des Filles de la Providence et celui né dans une

mansarde en 1802. En 1975, Monsieur Hervé Boucher succéda à Monsieur l'Abbé Duré comme Directeur. Il continua à développer l'établissement en ouvrant, presque chaque année, de nouvelles sections techniques. En 1991, les 16, 17 et 18 mai, a été célébré avec solennité et de diverses manières, le vingtième anniversaire de la fusion des deux établissements (concours d'éloquence, théâtre, soirée musicale...). Ce fut une belle occasion pour parler, à plusieurs reprises, de notre Père Fondateur et rappeler son rôle d'éducateur au zèle de feu.

En 1971, la communauté des Filles de la Providence a quitté l'école de la Providence. Trois sœurs, cependant, étaient restées habiter Saint Malo dans un appartement situé 12 rue du Doris, en raison de leurs engagements professionnels. L'une d'elles, sœur Marcelle Frélaut, professeur au Lycée technique, a gardé son poste jusqu'à la fin de l'année scolaire 1993-1994. Ce n'est pas sans émotion qu'après trente-deux ans de présence à la Providence, elle s'est adressée au Directeur et à ses collègues-professeurs, à l'heure de son départ en retraite, Elle les a remerciés du bonheur qu'ils lui avaient apporté :

" Non seulement vous m'avez aidée à vivre, mais vous m'avez ouvert une fenêtre bien nécessaire sur la vie... Une deuxième chose m'a soutenue : l'amour de mon métier, c'est-à-dire l'intérêt pour les matières que j'enseignais : la comptabilité et l'administration commerciale... Et voici peut-être mon troisième souffle : l'amour de notre établissement, dans lequel je me suis impliquée de plus en plus au fur et à mesure que je lui donnais le meilleur de moi-même. J'ai vu la Providence, en effet, grandir, se transformer, s'adapter. Je l'aimais, car, c'était un peu une partie de moi-même".

Elle poursuivait en laissant comme un message :

"Représentante de l'Ordre qui l'a fondée, j'étais la dernière ; je vous la confie... Je sais combien vous avez à cœur de la faire grandir en nombre, certes, mais surtout en qualité, car c'est cela, n'est-ce pas qui importe ? Il faut que nos élèves soient prêts à être un ferment, le "sel de la terre".

Après ce départ en retraite, une page de l'histoire de la Congrégation des Filles de la Providence à Saint-Malo est tournée. Mais, le souvenir de sa présence n'a pas totalement disparu. Des anciennes élèves, à force de rechercher les adresses de leurs compagnes, ont reconstitué l'Association des Anciennes élèves du Pensionnat et de l'École Sainte Thérèse. Elles organisent, au cours des vacances d'été, des rencontres, heureuses d'évoquer un passé qui les a aidées à être ce qu'elles sont aujourd'hui, témoins de la Foi que les sœurs qui se sont succédé depuis la fondation de 1864 ont essayé de transmettre, en fidélité au charisme de la Congrégation.

F. - Ploubazlanec_(1873-1997)

Ploubazlanec est un petit bourg situé à environ 5 kilomètres de Paimpol, sur la côte Nord des Côtes d'Armor, habité surtout par des familles de pêcheurs, mais aussi des agriculteurs qui pratiquent la culture des "primeurs". Une dame du pays, Madame de Gézincourt, souhaitait, bien avant 1873, voir des religieuses s'établir dans la commune. D'accord avec son Recteur, Monsieur Le Goff, elle s'adressa à la Supérieure générale de la Congrégation, Mère Saint Jean l'Évangéliste Ulliac, pour lui demander des religieuses. Comme il savait que des Sœurs de Broons avaient déjà été sollicitées, le Conseil général attendit une nouvelle demande du Recteur, Monsieur Le Parquer, en avril 1873, pour reprendre l'étude de la proposition. Le Recteur offrait un emplacement pour bâtir la communauté et s'engageait à aider aux frais de la

construction. Après échange de correspondance entre Monsieur Le Parquer et la Supérieure générale, toutes les difficultés qui s'opposaient au projet tombèrent. L'institutrice communale de Ploubazlanec donna sa démission et le Préfet nomma une sœur comme institutrice, à la demande du Conseil municipal.

Le 14 septembre 1873, trois sœurs partirent pour Ploubazlanec. En attendant que la maison soit achevée, elles trouvèrent un logement chez Madame Henry et firent la classe dans des locaux de la commune qui, très vite, apparurent insuffisants. Pendant la construction, un incident retarda les travaux. On venait de poser la charpente quand un des pignons et une façade s'écroulèrent. Finalement, la maison et les classes furent achevées. Monseigneur David lui-même, a procédé à la bénédiction des locaux, le 8 septembre 1874 et les sœurs ont pu entrer dans la maison, le 15 septembre 1874.

L'école comprenait alors deux classes et une salle d'asile. Les enfants vinrent nombreux. Les inscriptions ne cessèrent de croître, au cours des années :

1880 : 223 élèves,
1882 : 256 élèves,
début 1900 : 320 élèves dans quatre classes.

En 1876, la Congrégation fit l'achat d'une chaumière attenante à la maison.

Le 23 août 1885, arrivait à Ploubazlanec, une religieuse, sœur Saint Félix Nabucet, envoyée dans cette commune, en principe, pour peu de temps. Elle y passa tout le reste de sa vie, puisqu'elle y est décédée, le 29 mai 1932, à l'âge de 71 ans. Elle fut fort appréciée de tous ceux et celles qui l'approchèrent pour ses qualités spirituelles et professionnelles. Grâce à elle, avec l'encouragement du Recteur de la paroisse, fut fondée la Congrégation des Enfants de Marie, qui devait donner beaucoup de vocations religieuses, plusieurs chez les Filles de la Providence.

Mais, revenons à l'histoire de l'école.

Juillet 1912 : c'est la laïcisation. Un décret ministériel ordonne la fermeture de l'école congréganiste de filles. Cependant, durant l'année scolaire 1912-1913, grâce à Monsieur l'Abbé Ruellan, Recteur, et à l'aide d'une souscription volontaire, se construisit l'école catholique Sainte Anne, au lieu-dit "Kergadou". Après deux oppositions, elle put ouvrir ses portes à 120 nouvelles élèves, le 28 avril 1913.

Pendant longtemps, l'école fut florissante, puisqu'en 1937-1938, l'effectif qui est de plus de 250 élèves nécessite l'ouverture d'une cinquième classe, laquelle sera supprimée vers 1947, en raison d'une baisse du nombre des élèves, phénomène partagé par bon nombre d'autres écoles rurales côtières.

Mais, en 1979, l'école Sainte Anne sera rattachée administrativement et pédagogiquement à l'école Saint Denis. Monsieur Le Fur en devint le Directeur. Après cette date, la Directrice de l'école Sainte Anne, continua à enseigner jusqu'en 1981. Son départ en retraite devait donner l'occasion d'une cérémonie au cours de laquelle Monsieur Yvon Garel, Inspecteur diocésain de l'Enseignement catholique, a rappelé, en s'adressant à sœur Marie-Julienne Taldu, la noblesse de la tâche de l'enseignante chrétienne ;

"En notre civilisation marquée par l'argent et le profit, l'abondance et le confort, la vitesse et le bruit, il est sain pour notre culture, autant que pour la vie de l'Église, que des hommes et des femmes acceptent de vivre une vie exceptionnelle. C'est tout simple. . la vie d'une religieuse nous oblige à tenir compte de l'absolu de Dieu.

" L'Enseignement catholique a besoin :

- *d'inconditionnels de l'absolu de Dieu,*
- *- d'inconditionnels qui disent non au tout facturé et oui à la gratuité du cœur,*
- *d'inconditionnels qui témoignent de l'espérance, qui annoncent la Bonne Nouvelle.*

Sœur Julienne, toutes choses que vous avez faites avec joie pendant 40 ans, dont 15 à Ploubazlanec... Vous avez, dans votre travail, élevé des intelligences aux sources du savoir et, en le faisant, vous avez fait de l'éternel. Vous avez su élargir jusqu'au ciel et jusqu'à Dieu des horizons que la terre naturellement rétrécit et abaisse. Vous avez fait de l'éternel, en élevant les volontés et les cœurs... "

L'École Saint Denis, dont il a été question plus haut a été fondée par les Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, en 1825. En 1985, l'école a célébré avec beaucoup de solennité les 160 années d'éducation chrétienne, à Ploubazlanec : exposition-rétrospective du passé, rassemblement des anciens et anciennes élèves, célébration eucharistique suivie d'un banquet, autant de manifestations pour rappeler qu'à l'école catholique, il y a continuité dans la mission. On peut lire dans l'historique publié alors comment, en 1985, l'école continue sa mission :

" Dans ce monde en pleine mutation, société de consommation, comme nous l'appelons, aidons nos enfants à retrouver certaines valeurs humaines indispensables à leur vie d'hommes de demain : goût de l'effort, recherche de la vérité, sens de la générosité et de l'acte gratuit, sens de la solidarité et de la responsabilité. Que cet anniversaire soit le témoin de notre vitalité et de notre Foi en Jésus-Christ "

Après cette fête du souvenir de 1985, il restait encore une sœur enseignante à l'école Sainte Anne/Saint Denis : sœur Marie Pierre Carro. Elle a continué à enseigner les petits et petites du Cours préparatoire et de la grande section maternelle jusqu'en 1988. Comme pour sœur Marie Julienne, les habitants de Ploubazlanec ont su lui témoigner leur reconnaissance. Monsieur Yvon Garel a rendu hommage à sa générosité et à son dévouement, à l'éducatrice chrétienne qu'elle a été :

" Il n'y a rien de plus beau qu'une clef, dit le poète. Votre travail de pédagogue, et plus particulièrement avec les enfants de Cours préparatoire et de grande section maternelle a consisté à donner les clefs, des clefs qui permettent d'ouvrir les portes de la vie... Vous avez choisi de les laisser ouvrir les portes après leur avoir fourni les clefs. Vous l'avez fait avec discrétion, dévouement, patience... "

"Hommage aussi à l'éducatrice chrétienne. Parmi les clefs qui ouvrent au monde, il en est une trop oubliée dans notre monde moderne qui incite à vivre à la surface des choses et que je pourrai résumer par la formule d'un ouvrage célèbre : "le bonheur en plus". Vous avez apporté à ces enfants le bonheur en plus en baignant votre enseignement de la lumière du Christ".

Après le départ en retraite de la dernière sœur enseignante, une communauté de trois sœurs est restée "présence d'Église" à Ploubazlanec, jusqu'au 15 janvier 1997. Par leur accompagnement des personnes âgées ou malades, par les services rendus à la paroisse (liturgie... sacristie...), elles ont témoigné de leur fidélité à Celui auquel elles ont consacré leur vie. Elles ont continué leur mission de Filles de la Providence.

G. Rennes (1873-1969)

1. - Pensionnat Notre Dame du Vieux Cours.

Depuis longtemps, des connaissances et amis pressaient la Congrégation de s'établir à Rennes. Cela faillit se faire dès 1872, quand les demoiselles Nugues, institutrices dans cette ville, proposèrent leur succession. Mais, elles revinrent sur leur décision et l'affaire fut abandonnée.

Un an plus tard, Monsieur Le Ray, vicaire à la paroisse de Toussaint, dont la sœur était religieuse à la Providence, revint à la charge. Il souhaitait une fondation dans la paroisse. Il se trouva qu'au mois d'août 1873, on apprit que les Filles de Marie qui dirigeaient l'école paroissiale devaient la quitter. Le grand âge et la maladie de Mademoiselle Gotrot, la Directrice, l'affluence grandissante des élèves, l'insuffisance des méthodes et une organisation par trop sommaire appelaient un remaniement complet. Monsieur l'Abbé Gandon, Curé de la paroisse, ne pouvait laisser périr une œuvre aussi capitale et qui, à juste titre, lui tenait beaucoup à cœur. C'est pourquoi, accompagné de son vicaire, Monsieur Le Ray, il alla rencontrer Monseigneur David, Évêque de Saint-Brieuc. Monsieur Gandon pensait, en effet, faire appel au dévouement de la Congrégation des Filles de la Providence, qui n'avait encore qu'un demi-siècle d'existence. Elle était appropriée aux besoins des temps nouveaux et particulièrement adonnée à l'éducation des filles. Monseigneur David donna son acquiescement au nouvel établissement. Monsieur le Curé de Toussaint demandait trois maîtresses de classe. Tout fut accepté par le Conseil de la Congrégation comme une disposition de la Providence qui nous voulait à Rennes.

Le 29 septembre 1873, quatre sœurs partirent pour Rennes et descendirent au presbytère de Toussaint pour le repas du soir. Une maison, sise 6 rue du Vieux Cours leur fut ouverte. Mais, j'emprunte au discours prononcé par Monsieur le Chanoine Gilbert, alors Curé de Toussaint, lors de la fête du cinquantenaire, en 1923, quelques détails sur cette première installation :

" Les débuts de l'installation, particulièrement pénibles, rappellent pour la pauvreté les fondations de Sainte Thérèse. Les anciennes maîtresses, en se retirant, avaient fait le désert. L'état des choses était si misérable que Monsieur Reux, l'aumônier, venu le lendemain pour voir les religieuses ne put s'empêcher de leur dire : 'Vous n'avez qu'une chose à faire, retourner à Saint-Brieuc'. Elles restèrent ! Dieu soit béni !

" Elles se souvinrent qu'elles étaient Filles de la Providence et qu'à ce titre, elles avaient droit de compter sur un secours spécial, que la pauvreté ; le détachement, l'abandon à Dieu étaient leurs vertus de, choix, que le propre de Dieu est de bâtir sur le néant des personnes et des choses. Elles se mirent résolument à l'œuvre. Ce n'est pas sans émotion qu'on lit, dans le Journal des Fondations, ces simples mots sublimes de foi et d'espérance chrétienne : 'Devant

la pauvreté des débuts, la Supérieure décide de continuer quand même : la Providence du ciel, ajoutait-elle, aidera la Providence de la terre' ".

Monsieur le Curé demandait aussi qu'on créât l'année suivante, c'est-à-dire en 1874, un externat-pensionnat pour les enfants des familles aisées de la paroisse de Toussaints. Les deux écoles - l'école gratuite de 1873 et le pensionnat prospérèrent rapidement. Très vite, les classes furent trop petites pour contenir les enfants qui s'y pressaient. Déjà, au cours des années, le pensionnat avait fait successivement l'achat de plusieurs maisons, sises rue du Vieux Cours, auxquelles s'ajoutèrent de nouvelles constructions en 1881. Un peu plus tard, en 1894, un terrain fut acheté le long du Boulevard de la Liberté et de la rue Émile Souvestre pour annexer au Vieux Cours une école maternelle. La nouvelle construction fut inaugurée aux environs de 1897.

En France, a commencé, à cette époque la persécution contre les Ordres religieux. Pour ménager l'avenir et aussi pour répondre à des appels venus du Canada, le Conseil général de la Congrégation décida, en 1896, d'envoyer quelques sœurs dans cette lointaine mission. Deux des premières fondatrices partirent du Vieux Cours en avril 1897. Un peu plus tard, ce sera le tour de la maîtresse de pensionnat qui fut très regrettée par ses "chères élèves qui ont gardé longtemps le souvenir de ses vertus".

En juillet de cette même année 1903, un décret ministériel ordonna la fermeture des établissements du Vieux Cours pour le 17 août suivant. Les religieuses partirent et l'école fut déclarée "fermée". Mais, les anciennes maîtresses furent remplacées par des religieuses sécularisées et le pensionnat Notre Dame du Vieux Cours put à nouveau ouvrir ses portes, le 1^{er} octobre 1903. n est dirigé alors par Mademoiselle Besnard (Sœur Marie des Anges) ; son zèle et son savoir-faire surent triompher de mille difficultés. Elle devait rester pratiquement au Vieux Cours presque jusqu'à sa mort qui survint, le 11 juillet 1952.

Pour resserrer les liens entre les anciennes élèves et le pensionnat de leur jeunesse, dès le 2 juillet 1905, à l'instigation de Monsieur le Chanoine Game, Curé de la paroisse de Toussaints, une Amicale des anciennes élèves fut créée et une première réunion eut lieu.

Pendant la première guerre mondiale 1914-1918, une partie des locaux du pensionnat fut réquisitionnée pour accueillir des réfugiés belges et une ambulance militaire. Cependant, la vie scolaire continua et les élèves internes furent logées en partie chez des particuliers. En septembre 1922, Mademoiselle Marthe Haran (sœur Marie du Carmel) prit la direction du pensionnat. Elle devait rester au Vieux Cours jusqu'en juillet 1952, date à laquelle elle a été élue Supérieure générale de la Congrégation.

Après la grande guerre, le Vieux Cours continua son essor. n fallut encore songer à s'agrandir. De nouvelles constructions furent érigées le long de la rue Plélo, avec, en rez-de-chaussée, deux salles d'étude pour les internes et aux étages trois grands dortoirs. La construction, commencée en 1932, fut achevée en 1933. Ce fut aussi la construction d'une salle des fêtes dans le prolongement des bâtiments de la rue Émile Souvestre. Elle servit en même temps de salle de récréation et de gymnastique. Un bel espace paysage fut aménagé ainsi qu'un court de tennis.

Puis, ce fut à nouveau la guerre. Comme en 1914, des locaux furent réquisitionnés par l'armée et les internes, une fois de plus, hébergées, en partie, chez des particuliers. Ni la ville de Rennes, ni le Vieux Cours ne furent épargnés par les bombardements. Le 8 mars 1943, lors du

premier grand bombardement américain sur la ville de Rennes, une bombe tombée au milieu de la cour dite du "marronnier" ébranla fortement les maisons de la rue du Vieux Cours, tandis qu'à la gare de Rennes, Mademoiselle Charlotte Trémorin (sœur Marie du Sacré Cœur) trouvait la mort. Il était difficile et pratiquement interdit de maintenir les classes en ville, où la menace de bombardements était de tous les instants. Les religieuses louèrent alors le château de la Châsse, en Iffendic, pour y transférer le pensionnat. Dès le 2 avril 1943, les classes purent fonctionner dans des baraquements de fortune.

Dès la rentrée d'octobre 1944, les classes ouvrirent, à nouveau dans les locaux du Vieux Cours restés intacts et dans les baraquements rapportés de la Châsse et installés sur le terrain de tennis. Les élèves continuèrent à affluer et l'on dut entreprendre des constructions devenues nécessaires après les dégâts causés par les bombardements. La chapelle actuelle et les classes élevées sur deux niveaux furent édifiées dans le fond du parc. Elles ont été bénies en 1950, sous la présidence de son Éminence, le Cardinal Roques, Archevêque de Rennes.

1950, c'est aussi l'année du Congrès national marial, qui se déroule à Rennes, du 4 au 9 juillet. Cela vaudra au Vieux Cours l'honneur de recevoir, dans ses murs, une illustre visite, celle de Monseigneur Roncalli, alors Nonce apostolique à Paris, qui devait quelques années plus tard devenir le bon Pape, Jean XXIII.

En 1954, au cycle normal des études préparant au baccalauréat s'ajoute une section spéciale dite "cours social" destinée à des élèves désirant se présenter aux examens d'entrée aux écoles d'infirmières ou aux carrières para-médicales.

En 1962, furent construits les laboratoires de sciences physiques et chimiques. Dans le même moment, le Vieux Cours fut déclaré Centre d'accueil pour des réfugiés d'Algérie.

En 1965, après entente entre Monseigneur Bonnelière, Directeur diocésain de l'Enseignement catholique et Monsieur l'Abbé Dorange, Curé de la paroisse de Toussaints, les classes de l'Externat Saint Joseph ont fusionné avec les classes primaires du Pensionnat Notre Dame du Vieux Cours. A cette époque, la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique essaie de mettre en place, sur la ville de Rennes, un vaste plan de restructuration de la carte scolaire de la ville. Après beaucoup de rencontres avec les autorités compétentes, en 1968 : le "statu quo" fut décidé pour l'établissement du Vieux Cours. Cependant, il devenait de plus en plus difficile, pour la Congrégation, "de faire face à la situation précaire du Vieux Cours, tant sur le plan recrutement des élèves que sur le plan financier (il aurait fallu investir beaucoup pour rénover les classes élémentaires insuffisantes et vétustes). De plus, il devenait aussi impossible de fournir des sœurs enseignantes pour l'encadrement "valable" de l'établissement. Aussi, après une ultime réunion, en février 1969, Monseigneur Bonnelière proposa de fermer les classes du second cycle préparant au baccalauréat et de confier la Direction d'un Collège d'enseignement général mixte à deux prêtres diocésains, Messieurs les Abbés Orhant et Richard. Le Conseil général de la Congrégation des Filles de la Providence accepta cette proposition.

La Supérieure générale, sœur Saint Thomas d'Aquin (Marie-Louise Thomas) rendait officielle la décision qui venait d'être prise, en ces termes :

"Les circonstances actuelles au point de vue scolaire et au point de vue de la. : Congrégation nous incitent à prendre une grave décision : nous nous retirons des divers secteurs d'enseignement du Pensionnat Notre-Dame du Vieux Cours".

Cette décision suscita étonnement, regret, voire mécontentement. Différentes voix s'exprimèrent alors dans le bulletin des anciennes Élèves du Vieux Cours, paru en fin d'année 1969 ; celles de la Supérieure du Vieux Cours, sœur Marie de Bethléem (Louise Le Mounier), de parents d'élèves, de la présidente de l'Amicale des anciennes Élèves. Je laisse la parole au Père Boucherie, alors aumônier de l'Institution ; il dit, en peu de mots, ce que chacun, chacune éprouvait au fond de son cœur :

Une page est tournée.

Oui, c'est ainsi. Et cela ne va pas sans provoquer regrets et nostalgie chez les anciennes Élèves du Vieux Cours et même chez celles qui, sous peu, le seront à leur tour.

Pour elles, rien n'est, ne sera plus pareil. C'est une rupture. La reconnaissance, l'affection qu'elles vouaient à leur Institution vont, en quelque sorte, perdre leurs racines visibles : ne vivent-elles pas, d'une certaine façon et toutes proportions gardées, ce que vivent les enfants à la mort de leurs parents ? Plus de maison familiale où l'on a plaisir à se retrouver... , chacun se retrouve dispersé, isolé au gré des fluctuations de la vie... des questions se posent. Pourrons-nous nous revoir et où ? Nos amitiés survivront-elles ? Oui, il flotte une ambiance de séparation. Oui, une page est tournée.

Et pourtant, la vie continue. Presque centenaire, le Vieux Cours se reconvertit : n'est-ce pas la mode... et n'est-ce pas nécessaire aujourd'hui ? Dès lors, sa mission profonde demeure, sous les impératifs des besoins et des événements. Sa vocation essentielle : Maison d'Éducation chrétienne, se poursuit sous d'autres atours. Fidélité au passé et confiance en l'avenir. Les hommes, les institutions passent et se renouvellent, la mission demeure. L'Église marche de l'avant, poussée par l'Esprit.

Bien sûr, cette voix de la raison et de la foi ne saurait faire taire la voix du cœur. C'est normal : le cœur a ses raisons... Mais, plutôt à Dieu que celle-ci n'étouffe pas celle-là.

Une page est tournée et même un chapitre. Mais le Grand Livre du Vieux Cours est encore à écrire.

Au cours des grandes vacances 1969, les Filles de la Providence se retirèrent complètement du Vieux Cours. Mais, le souvenir de la présence des religieuses de la Providence, pendant presque cent ans dans ce pensionnat est loin d'être oublié. Des générations de jeunes, devenues des femmes actives dans la société de leur temps se sont succédé. Les unes et les autres éprouvent toujours le même plaisir à se retrouver, comme en témoignent les réunions d'anciennes élèves auxquelles, chaque année, plus de cent personnes se retrouvent. Témoin encore, cette journée de retrouvailles, à Iffendic, au château de la Châsse, le 20 mai 1995, 50 ans après l'exil dû à la guerre. Venues de tous les horizons, les anciennes n'ont cessé d'égrener les souvenirs. Comme l'écrivait une participante : "Cette journée restera, pour moi un souvenir unique et plein d'émotion ! C'est cela qui m'a le plus. marquée, ainsi que l'atmosphère chaleureuse de l'amitié et de l'émotion partagée ".

2. - Externat Saint Joseph.

L'histoire de l'Externat Saint Joseph est, en fait, mêlée de très près à celle du Pensionnat Notre Dame du Vieux Cours. Cependant, quelques précisions supplémentaires peuvent être ajoutées. Les locaux occupés par l'école, rue du Vieux Cours, ont été longtemps la propriété de la paroisse de Toussaints. En effet, le 22 octobre 1873, Mademoiselle Gotrot dont il a été question plus haut, avait fait don à la Cure paroissiale de Toussaints de maisons situées rue du Vieux Cours, ainsi que de la chapelle, située elle, au numéro 8 de la même rue.

Pendant la seconde guerre mondiale de 1939-1945, les élèves de l'Externat Saint Joseph se replièrent, après le bombardement de mars 1943, dans une maison de la rue Saint Louis, à Rennes, mais un décret municipal ordonna la fermeture de ces classes en ville, L'Externat Saint Joseph trouva alors refuge au Prieuré de Gahard, près de Saint Aubin d'Aubigné où il resta jusqu'à la fin des hostilités, Les différents curés qui se sont succédé à la paroisse de Toussaints ont continué à s'intéresser à cette école, apportant, au fil des années, les améliorations qui s'imposaient. C'est ainsi qu'en 1956, 1959, 1960, façades, toiture, chauffage central, etc. subirent une cure sérieuse de rajeunissement, jusqu'à l'année 1965, date à laquelle Externat Saint Joseph et Pensionnat Notre Dame du Vieux Cours fusionnèrent pour ne plus former qu'un seul et même établissement.

Comme les anciennes élèves du Pensionnat, les anciennes de l'Externat Saint Joseph sont restées fidèles. Chaque année, aux environs de Pâques, l'Amicale organise la journée-rencontre qui réunit toujours bon nombre de participantes.

H. -Matignon (1873- 1961).

Dans le bulletin des anciennes Élèves de la Providence de Saint-Brieuc, sous ce titre : ; "Fondation de l'école des filles de Matignon", nous lisons :

" Depuis le mois de septembre 1845, Mademoiselle Bruno, ancienne élève de la Providence de Saint-Brieuc, exerçait à Matignon les fonctions d'institutrice communale, Mais, en 1873, cette bonne demoiselle avançait en âge et l'on sentait, dans la population, un vif désir de voir se fonder une communauté religieuse dans la paroisse. "

Monsieur l'Abbé Tual, alors Curé doyen de Matignon, accueillit ce désir de ses paroissiens avec empressement et donna carte blanche à son dévoué vicaire, Monsieur l'Abbé Hesry, tant pour la construction de l'école que pour le choix de la Congrégation.

Monsieur Hesry que. l'on peut, à juste titre, regarder comme le fondateur de la maison de Matignon, se mit aussitôt à l'œuvre. Il s'entendit avec Mesdemoiselles Bellebon de Canlou, Lehardy, Trotry de la Touche et Madame Vittu de Kerraoul, âmes d'élite, dévouées à toutes les bonnes œuvres et qui devaient être collaboratrices infatigables dans cette entreprise.

Restait le choix de la Congrégation. Ces dames avaient entendu parler de l'établissement fondé à Saint Malo par les religieuses de la Providence de Saint-Brieuc. Monsieur l'Abbé Hesry alla consulter le vénérable Monsieur Huchet, Curé archiprêtre de Saint Malo. Ce saint prêtre, qui avait éprouvé depuis plusieurs années la vertu des Filles de Monsieur de la Mennais, fit cette réponse qui est restée légendaire : " Si vous voulez des religieuses ayant bon caractère, prenez les Filles de la Providence. "

Monsieur l'Abbé Hesry fit donc, en avril 1873, une démarche auprès du Conseil général de la Congrégation en vue d'obtenir des religieuses pour Matignon. Monseigneur David, Évêque du diocèse de Saint-Brieuc, consulté le 2 mai 1873, pressa le Conseil général d'accepter cette fondation. C'est ainsi que le 17 septembre 1873, trois sœurs firent leur entrée à Matignon, au son joyeux des cloches. Pendant 18 mois, en attendant que soit achevée la construction de leur maison d'habitation, les sœurs reçurent l'hospitalité au manoir du Pont Brûlé, dans la famille Bellebon de Canlou, qui rivalisa de bonté et d'amabilité envers les nouvelles religieuses. Elles entrèrent dans leur maison, le 1er décembre 1874, mais ce n'est que le 11 juillet 1875 que Monseigneur David vint bénir la maison et les classes.

L'école de Matignon continua à vivre jusqu'au mois d'août 1961. A cette époque, Monseigneur Kervéadou, Évêque de, Saint-Brieuc, avait demandé le regroupement des communautés religieuses par région. C'est ainsi que la maison de Matignon est passée aux religieuses de la Divine Providence de Créhen. En 1962, la Congrégation de la Divine Providence de Créhen accepta d'acheter la maison qui, jusque-là, était la propriété de la Congrégation des Filles de la Providence de Saint-Brieuc.

J. – Prat (1879-1961)

Ce n'est pas sans quelques péripéties que fut fondée la maison de Prato. En effet, dès le 9 juillet 1875, Monsieur l'Abbé Le Corre, Recteur de Prat, avait fait une démarche auprès de la Supérieure générale de la Congrégation, Mère Saint Charles Le Corvaisier, en vue d'obtenir des religieuses pour sa paroisse. n'était encouragé par Monseigneur David et offrait un champ pour la construction des classes et de la maison des sœurs. La Congrégation avait déjà engagé beaucoup de frais pour fonder les maisons de Ploubazlanec, Matignon et Rennes. Aussi, pouvait-elle, faute de sujets et de ressources, accepter la fondation de Prat, seulement à certaines conditions et pas avant trois ans. Monsieur le Recteur sembla accepter les conditions et les choses en restèrent là pendant quatre ans. Mais, le 5 mars 1879, Monsieur le Vicaire général France, avec l'approbation de Monseigneur David, revint à la charge et rappela au Conseil général de la Congrégation la promesse de 1875. Maison et classes étaient presque achevées et attendaient l'arrivée des sœurs. La demande était d'autant plus pressante que la Recteur aurait aimé voir les sœurs remplacer l'institutrice de l'école communale. C'était aussi le désir de Monsieur le Maire et de son Conseil municipal, qui souhaitaient que les classes dirigées par les sœurs soient ouvertes, avant même le départ de l'institutrice, afin de montrer à la commune de Prat les avantages d'une maison religieuse et de disposer plus favorablement, en son temps, le vote du Conseil municipal. Le Recteur avait été aidé financièrement par une excellente demoiselle du pays, Mademoiselle Marie-Jeanne Anthoine, qui peut être regardée comme la fondatrice temporelle de la Maison Saint Joseph de Prat.

Le 22 avril 1879, les religieuses de la Providence de Saint-Brieuc prirent possession de leur nouvel établissement et, dans le récit qu'il fait de cette fondation, le Recteur de Prat ajoute : "Alleluia!". Le 1er mai 1879, les formalités étant remplies, une école religieuse et libre fut déclarée ouverte. Elle était sous le patronage de saint Joseph. L'école religieuse se remplit vite tandis que l'école laïque se vidait. Dès le 2 juillet 1880, un pensionnat primaire fut autorisé. Les tracasseries n'ont pas manqué. Quand l'institutrice communale donna sa démission, elle fut immédiatement remplacée par une autre institutrice, sans l'avis du Conseil municipal. L'école continua donc comme école catholique et libre. Pendant longtemps, elle prospéra. Les élèves, externes ou pensionnaires, vivaient en bien étroite union avec leurs maîtresses.

Pendant la seconde guerre mondiale, la maison donna asile à des réfugiés venus du Nord ou de l'Est de la France. Elle reçut aussi un moment quelques jeunes religieuses de la Providence que le Conseil général de la Congrégation avait décidé d'éloigner des villes menacées par les bombardements.

Dans les vingt années qui suivirent la fondation, une bonne dizaine de jeunes filles de Prat sont venues frapper à la porte du Noviciat des Filles de la Providence. On retiendra en particulier les noms des deux sœurs Le Corre. L'histoire de l'une, Anne-Marie, devenue sœur saint Isidore, est très liée à celle de l'école sainte Thérèse de Saint Malo. L'autre, Marie, devenue sœur saint Albert, a, pendant près de 50 ans, appris à lire et à écrire à des générations de petites et de petits Rennais, au Pensionnat Notre Dame du Vieux Cours, à Rennes. Il faut aussi faire mention des deux sœurs Riou : Catherine (sœur saint Cyrille) était bien connue à Saint-Brieuc par son dévouement et sa compétence comme infirmière à la clinique Saint-Michel, ainsi qu'à l'hôpital aménagé dans les locaux de la Providence, pendant la guerre de 1914-1918, pour accueillir les blessés qui arrivaient du front. Sa sœur, Joséphine (sœur saint René) aurait pu devenir la première centenaire de la Congrégation, si elle n'était pas décédée, le 22 mai 1967, à l'aube de ses 99 ans !

L'école saint Joseph a vécu ainsi jusqu'à la fin de l'année scolaire 1960-1961. Pendant un certain nombre d'années, elle était ouverte, pendant les vacances d'été, à des colonies de vacances. Vers 1937, une Amicale d'anciennes élèves fut déclarée et des réunions organisées, témoignage de l'attachement des anciennes élèves à leur école et de leur reconnaissance à l'égard des religieuses qui ont travaillé avec zèle et dévouement à l'éducation chrétienne de la jeunesse de Prat.

En août 1961, en raison du regroupement demandé par Monseigneur Kervéadou, l'école de Prat est passée sous la direction des Filles du Saint Esprit.

J. - Guingamp (1903-1953)

Les Religieuses de la Sagesse étaient présentes à Guingamp dès la moitié du XVIIIème siècle. Leurs activités étaient nombreuses : orphelinat, ouvroir (lingerie, couture), école pour les filles, Mais, le 1er septembre 1903, après le vote des lois sur les Congrégations religieuses, les sœurs de la Sagesse furent expulsées et durent quitter l'école de Guingamp.

Monsieur le Chanoine Le Goff, Curé archiprêtre de Guingamp, s'adressa en vain à plusieurs Congrégations pour obtenir des religieuses. La plupart des écoles continuaient leur œuvre avec des sœurs sécularisées. Un matin, il dit à ses vicaires : " Priez. Je pars et je ne reviendrai pas avant d'avoir trouvé des sœurs, au moins pour l'instruction de mes enfants pauvres. " Il prit le train pour Saint-Brieuc. En passant près de la Providence, il entra et demanda la Révérende Mère Générale qui était alors Mère Saint Antoine de Padoue. n lui fit part de sa grande peine et la supplia de lui donner quelques religieuses. Le Pensionnat du Vieux Cours, à Rennes, étant fermé aussi et les sœurs obligées de se séculariser, la Révérende Mère promit à Monsieur le Curé de lui donner quelques sœurs disponibles. Elles arrivèrent ainsi à Guingamp.

La rentrée eut lieu les premiers jours d'octobre 1903. Il y avait deux catégories de classes : les classes non payantes avec une école maternelle (300 à 380 enfants) et les classes payantes avec une école enfantine (90 à 100 enfants). Ces deux classes recevaient garçons et filles.

Elles préparaient au Certificat d'études et les classes payantes au Brevet élémentaire. n y avait aussi un ouvroir. Après la guerre, il n'y eut plus de différence entre les classes qui furent fondues en une seule. En 1944, l'école devint École secondaire préparant au Baccalauréat.

En 1949, l'école Charles de Blois changea de nom. Elle s'appela alors "École Sainte-Anne". En juillet 1952, en raison du petit nombre d'élèves dans les classes du second cycle et de la difficulté à obtenir l'autorisation d'accueillir des élèves boursières, le Conseil général de la Congrégation décida de fermer les classes de seconde, première et terminale,

En juillet 1953, les Filles de la Providence quittaient définitivement cette maison où elles avaient travaillé pendant cinquante ans. Elles ont été remplacées par des Sœurs Dominicaines de Mortefontaine, qui, elles-mêmes, se sont retirées en juin 1978.

K - Ivry (1935 - 1997)

Depuis 1903, date d'ouverture de la communauté de Guingamp, aucune nouvelle maison n'avait été fondée en France. n faudra attendre le généralat de Mère saint Sylvestre Caous, qui fut missionnaire au Canada de 1899 à 1919, pour que les Filles de la Providence découvrent un nouveau champ de mission. Ce sera, en 1935, à Ivry, dans la banlieue parisienne. L'histoire de la communauté est abondamment racontée dans le Livre des Fondations par l'une des fondatrices. Je la laisse parler :

"Le Père Pierre Bazin, de la Congrégation des Pères de Sainte Marie de Tinchebray (Orne) avait passé plusieurs années dans l'Ouest canadien. Il connaissait très bien nos sœurs et les appréciait. Nommé Curé de la paroisse d'Ivry-Port dans la banlieue parisienne, il se trouva devant de grosses difficultés. L'école libre se mourait. Il songea à faire appel aux Filles de la Providence. Son Supérieur général, le Père Lecomte, demanda à la Révérende Mère saint Sylvestre, alors à la tête de notre Congrégation, des religieuses pour cette région déchristianisée. C'était toucher la corde sensible... et faire vibrer l'âme missionnaire de la Supérieure générale.

"En janvier 1935, Mère saint Sylvestre et son Assistante se rendirent sur les lieux. Au moi~ de juillet suivant, la sœur qui allait devenir la première Supérieure d'Ivry et dont l'obédience n'était pas encore connue des autres sœurs, alla en "sécularisée" à Ivry faire les démarches nécessaires à l'ouverture d'une école. Le Père Bazin est ravi !

" Au sortir de la grande retraite annuelle, la Mère Générale annonce la grande nouvelle : une fondation dans la Région parisienne ! Le soir, les sœurs apprenaient deux obédiences : sœur Marie de la Présentation Rault, Supérieure, et sœur Marguerite du Sacré Cœur Goutte, parmi les Novices professes. La troisième, "dans le même ton", avait dit Notre Mère, serait nommée plus tard : ce fut sœur saint Jean Vianney Dutertre.

" La nouvelle Supérieure se rendit à Ivry, dès le 20 août pour préparer un peu la "maison". Le 31 août, Mère saint Sylvestre accompagna les sœurs dans leur nouvelle fondation : la communauté d'Ivry-Port était née.

" Les trois sœurs se mettent à l'ouvrage : le plus gros de l'installation est fait, bien sÛr, mais il reste encore à frotter, encaustiquer, etc. et, pour la cuisinière, à s'initier aux travaux culinaires.

" Le 16 septembre, rentrée scolaire : 38 élèves au total et à l'école laïque, 1200 !...

" Dans cette œuvre de début, les Filles de la Providence furent aidées par les petites Sœurs de l'Assomption, par les Frères de l'Instruction Chrétienne qui habitaient alors, avenue Duquesne, à Paris et par quelques familles d'Ivry, heureuses de posséder des "sœurs".

" En octobre, la vie paroissiale reprend avec ses activités diverses : catéchismes, patronage. Il faudra s'initier à tout cela et, plus tard, aux colonies de vacances. Il y a là un véritable apostolat, mais qui appelle bien des renoncements. Il s'agit de redonner à l'école Sainte Croix une réputation perdue depuis longtemps. Chaque maîtresse a à cœur de livrer un enseignement profond en même temps que conforme aux programmes ; les succès aux examens seront, à cette époque, les meilleurs propagandistes. Mais, dans cette terre ingrate, il faut faire face à "l'ennemi". Ivry est le fief du communisme ! La Mairie s'inquiète un peu de la remontée de l'effectif scolaire et essaie de dissuader des parents de confier leurs enfants à des "institutrices loupées". Celles-ci rient bien de cette appellation.

"... Les mois ont passé. Nous sommes en juillet 1939. La menace de guerre plane à l'horizon. En septembre (pendant la colonie de vacances à Sainte Marie de Fresnes~ dans l'Orne), c'est la déclaration de guerre. Monsieur le Maire vient nous avertir que nous ne pouvons retourner à Paris. Il nous faut donc nous organiser pour passer là, combien de temps' ? . . Voyage rapide à Ivry de la Direction. Les parents ont été prévenus d'apporter pour leurs enfants vêtements d'hiver, livres de classe, etc. Et pendant 14 mois, au bon air et dans un cadre relativement tranquille, nos enfants mèneront une vie chrétienne d'écolières, entrecoupée de jeux et de saines distractions. La Providence veille sur ses enfants. Le 15 juin 1940, dans l'angoisse de l'avance allemande, nous songions à nous replier sur Saint-Brieuc, en passant par Rennes. Au moment où nous devons quitter Sainte Marie, le Père Fauvel vient nous annoncer l'impossibilité de partir... Les "communiqués" sont toujours les mêmes. La perspective d'un nouvel hiver à passer loin de chez soi n'enchantait personne, et, le 3 septembre 1940, tout le monde retourne à Ivry.

" C'est la remise en route de l'école, du patronage, l'organisation des cantines scolaires. La Mairie, qui a changé de "couleur" aide les services privés.

" En 1942, Monsieur le Curé d'Ivry-Centre, l'Abbé Lorenzo, est nommé dans l'équipe dirigeante de la Mission de France, à Lisieux. En même temps, en octobre 1942, nous prenons possession de l'école d'Ivry-Centre avec Cours complémentaire. Puis, ce furent les alertes fréquentes, les descentes aux abris, les bombardements... Le 26 août 1944, après la libération, bombardement des Allemands, cette fois, sur un train de munitions laissé en gare. Nous étions du nombre des sinistrés... L'hiver suivant, dans les locaux dévastés, s'ajoute l'épreuve des inondations... A travers toutes ces péripéties, le nombre des élèves de l'école Sainte Croix allait croissant. Nous atteignons l'effectif de 150 environ réparties en quatre classes très chargées.

"Après la guerre, la vie continue à l'école d'Ivry-Port. Un comité de Parents d'élèves est institué ; il prendra à cœur les intérêts de l'école et lui sera un grand soutien au milieu des difficultés qui ne font jamais défaut... En 1954, l'école Sainte Croix occupe un nouveau bâtiment dans le prolongement de l'autre. La classe enfantine restera en bas, trois autres salles superposées seront consacrées à l'école des filles. Son Éminence, le Cardinal Feltin vient bénir ces locaux fin septembre. "

Depuis 1942, chaque jour, des sœurs quittaient la communauté d'Ivry-Port pour aller enseigner à l'Externat Jeanne d'Arc d'Ivry-Centre. Ce déplacement quotidien était cause de grandes fatigues. Aussi, en 1954, le Conseil général de la Congrégation décida qu'une communauté distincte de celle d'Ivry-Port s'établirait à Ivry-Centre. Cette situation dura jusqu'en 1962, date à laquelle la communauté d'Ivry-Port est reliée à celle d'Ivry-Centre, avec une seule et même Supérieure.

En 1963, le Père Daniel, Curé d'Ivry-Centre et responsable des autres paroisses d'Ivry décida la fermeture de l'école d'Ivry-Port, malgré les protestations de l'A. E. P. Les classes de l'école Sainte Croix sont alors reliées à celles de l'Externat Jeanne d'Arc, mais peu d'enfants suivirent le mouvement. Après la fermeture de l'école, une sœur continua cependant un travail de secrétaire sur la paroisse d'Ivry-Port.

L'Externat Jeanne d'Arc est devenu "École Jean XXIII". Elle est encore école primaire catholique avec une direction laïque.

Une communauté de Filles de la Providence est restée à Ivry jusqu'à l'année 1997. . En septembre de cette année-là, une célébration - rencontre a réuni sœurs et paroissiens. Ce fut un temps d'action de grâces à Dieu, de reconnaissance aux sœurs qui, depuis 62 ans, œuvraient dans la mission ivryenne et faisaient "connaître et aimer Jésus-Christ".

Il est vrai que les Filles de la Providence ont toujours été signes de la présence de l'Église à Ivry. La qualité de leur accueil à la communauté, à la paroisse ne s'est jamais relâchée depuis la fondation en 1935 et cela malgré les changements d'orientation survenus dans le travail des sœurs au cours des années. Pour terminer cette histoire de la première maison en banlieue parisienne, on pourrait reprendre ce qu'en a dit Madeleine Delbrel qui vécut longtemps à Ivry et a bien connu les Filles de la Providence :

" Je connais, dans une des communes les plus athées de France une école libre. Elle est tenue par des sœurs. Ces sœurs n'ont pas de costume religieux. Le quartier entier les appelle 'Mères' et pourtant elles sont si casse-cou, si spontanées, si simples, que sans leur mise un peu trop noire, on les prendrait pour des 'chrétiens moyens'. Elles savent très bien faire la classe. Mais, à la porte de l'école, dans une grande cuisine, l'une d'elles épluche, secoue le feu, lave, fait cuire, tout en recevant le quartier entier qui défile pour raconter ses misères, ses ennuis et ses joies.

"En dehors des heures d'écoles, enfants, grandes filles, mamans et pères viennent en visite. On les reçoit pêle-mêle, toujours gentiment, souvent comme les meilleures des familles. Rien n'est détail. On ravitaille et on console. . on conseille et on héberge. L'école n'est que la porte d'entrée dans une charité sans borne, conquérante comme le feu.

"Si toutes les écoles libres tapies auprès de tous nos clochers étaient de tels relais de l'esprit missionnaire, si tous les instituteurs chrétiens prenaient conscience de cette 'frontière' qu'ils sont entre l'Église et le monde païen, quelle n'en serait pas la conséquence et quel beau chapitre des Missions de France ne serait-il pas écrit dans le cœur de Dieu... "

L. - Chelun (1943-1965)

Au cours des vacances de 1942, Monsieur Savatte, Assistant général de nos Frères de Ploërmel, venu faire visite à la Providence de Saint-Brieuc, parla à Mère Sainte Rosalie Ruellan, Supérieure générale, de la difficulté actuelle du recrutement et ajouta : "Vous devriez avoir plusieurs petites écoles dans l'arrondissement de Vitré, pays encore très chrétien et très favorable aux vocations". Cette phrase à laquelle la Supérieure générale ne fit guère attention, devait pourtant faire un chemin dans l'esprit de Monsieur Savatte qui, chargé de visiter ses écoles dans le diocèse de Rennes, avait souvent l'occasion de voir Monsieur le Chanoine Gérard, Directeur des Écoles libres du diocèse de Rennes.

Sans doute, en fut-il question entre eux, car, en mai 1943, Monsieur le Chanoine Gérard écrivit à la Supérieure générale lui demandant s'il lui était possible de prendre, au mois de septembre suivant, la direction de l'école libre des filles de Chelun, canton de la Guerche de Bretagne, arrondissement de Vitré. La question fut soumise au Conseil de la Congrégation qui jugea bon d'aller visiter l'école. Le jeudi 1^{er} juillet, la Supérieure générale, accompagnée de Mère Saint André, partit pour Rennes et le lendemain, en compagnie de Monsieur le Chanoine Gérard, elles se rendirent toutes les deux à Chelun.

A son arrivée, Monsieur le Chanoine Gérard alla d'abord seul au presbytère parler de son projet au Recteur de la paroisse. Puis, ce fut la visite de l'école qui parut à tous misérable et beaucoup trop étroite ; les deux classes étaient dans la maison d'habitation et en occupaient les deux pièces convenables. Aussi, il fut décidé qu'après la guerre et dès que ce serait possible, une classe supplémentaire serait construite. Sans cette promesse, la Supérieure générale n'y enverrait pas ses Sœurs. n fut aussi question d'une autre fondation : celle de Forges la Forêt, commune située à 4 kilomètres de Chelun. Mais, la maîtresse acceptant de rester encore une année, les Filles de la Providence ne prendraient cette école qu'en 1944.

A leur retour à Rennes, les deux Mères firent une visite à son Excellence Monseigneur Roques, Archevêque de Rennes. Elles lui parlèrent naturellement de la fondation possible de Chelun. Monseigneur l'Archevêque encouragea vivement cette fondation qui fut finalement, décidée par le Conseil général de la Congrégation.

L'école Notre Dame de Chelun avait déjà une assez longue histoire qui fut évoquée par Monsieur Raison, membre du Comité des APEL des filles, lors de la fête du 14 septembre 1963, à l'occasion du cinquantenaire des Écoles de Chelun. Nous empruntons à son discours les extraits de cette histoire :

Éminence,

" C'était en 1913. L'actif Recteur de l'époque, l'Abbé Monnerie, décida de faire pour les filles l'équivalent de ce qui avait été fait pour les garçons. L'école eut pour directrice Mademoiselle Maudieu qui exerça ses fonctions de 1913 à 1915. A cette date, elle fut remplacée par Mesdemoiselles Moreau qui eurent plus tard, du fait de la guerre, la direction des deux écoles garçons et filles... Ces demoiselles assurèrent l'instruction et l'éducation des enfants de Chelun de 1915 à 1924. Elles furent remplacées par Mademoiselle Madeline, originaire d'Étrelles ; celle-ci assura la marche de l'école jusqu'en 1937... De 1937 à 1940, l'école fut dirigée successivement par Mesdemoiselles Gouesy et Lava. Puis, ce fut 1940, l'époque de la débâcle. Une Congrégation de religieuses venues d'Amiens s'était réfugiée à Pontmain. Monsieur l'Abbé Mounier leur fit appel et elles assurèrent la marche de l'école pendant deux : ans. En 1942, Monsieur l'Abbé Mounier, toujours soucieux de l'avenir spirituel de sa paroisse,

s'adressa, cette fois, à une Congrégation bretonne dont nos braves Mères sont les dignes filles...

" Si, au cours de ce cinquantenaire, l'école des filles a changé plus souvent de direction que celle des garçons, elle n'a pas pour autant failli à sa tâche ; il n'est, pour s'en rendre compte, que de se rappeler les palmarès de fin d'étude pour voir le nombre des succès obtenus.

"Abordons maintenant le côté purement matériel. Ce bâtiment ne comportait, à l'origine, qu'une seule classe à laquelle attenait quelques pièces pour le logement du personnel. En 1948, l'infatigable Abbé Mounier, stimulé par un certain nombre de paroissiens entreprit de construire cette pièce qui devait avoir double usage ; classe supplémentaire et salle paroissiale où, de temps en temps, les Sœurs et l'Abbé nous offrent un spectacle toujours apprécié. Les travaux de ce bâtiment furent exécutés presque entièrement par les artisans de Chelun qui eurent plus à cœur de construire une maison d'éducation que de gagner de l'argent. .

" Vint ensuite la fameuse loi des Contrats. Nous ne pouvions en bénéficier qu'en satisfaisant aux exigences demandées. Il fallait faire des aménagements de plusieurs millions ; problèmes soucieux pour une petite paroisse qui ne compte pas de "capitalistes", mais, fort heureusement, son Éminence a su nous désigner un Recteur qui, par sa constante bonne humeur et son enthousiasme, puissamment aidé par un vicaire généreux et dynamique a su entraîner tous ses paroissiens à marcher comme un seul homme, ce qui nous permet d'envisager l'avenir de notre pays avec pas mal de sérénité. "

Mais, revenons en arrière. Ce fut le 20 août 1943 que la Supérieure générale conduisit à Chelun les deux fondatrices. A leur arrivée, vers 8 heures 1/2 du soir, Monsieur le Recteur les attendait à l'entrée du bourg avec un groupe de petites filles. L'accueil fut très cordial et la population jugée très sympathique. A la rentrée des classes, l'école reçut presque toutes les petites filles de la paroisse encore très chrétienne.

Comme nous l'avons vu plus haut dans le discours de Monsieur Raison, au cours des années, des transformations permirent une amélioration des locaux de l'école. La maison d'habitation des religieuses -elle aussi- a été remise à neuf en 1951.

En 1965, le Conseil général de la Congrégation, à son grand regret, décida de quitter l'école et la paroisse, en raison du manque de recrutement. La Direction diocésaine de l'Enseignement catholique de Rennes s'est chargée de pourvoir à notre remplacement.

M. -Forges-la-Forêt (1944-1951)

En même temps qu'il proposait à la Congrégation de prendre la direction de l'école de Chelun, en 1943, Monsieur le Chanoine Gérard avait aussi évoqué la possibilité d'une autre' fondation dans la commune de Forges la Forêt située à 4 ou 5 kilomètres de Chelun, dans le canton de Retiers. La maîtresse qui dirigeait l'école, Mademoiselle Fougères, d'ailleurs très appréciée de la population acceptait de rester une année encore. Donc, la fondation fut décidée pour 1944. Cependant, à la suite de la première visite de l'école de Chelun, Mère sainte Rosalie, Supérieure générale et son Assistante firent un détour par Forges en regagnant la gare de La Guerche de Bretagne. Elles furent conquises par cette petite école. Située à l'entrée du bourg, sur la route qui conduit à Chelun, cette école ne comptait qu'une vingtaine d'années. Elle était

encore neuve et coquette, sous le patronage de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, qui avait sa statue placée sur un petit monticule, à l'entrée.

Mais, nous étions en 1944. C'était l'époque de la fin de la guerre. La Bretagne venait d'être libérée de l'occupation allemande et les moyens de locomotion n'étaient pas encore ! parfaitement rétablis dans le pays de France. Aussi, était-il difficile d'envisager le départ pour Forges-la-Forêt. Il fallut attendre le 6 septembre 1944 pour recevoir la proposition d'un gendarme, prêt à embarquer dans son camion en partance pour Rennes deux religieuses, même avec des bagages. La Supérieure générale profita de cette proposition et partit pour Rennes, accompagnée de la future directrice de l'école de Forges. A Rennes, elles furent rejointes par la sœur qui devait être la Supérieure de la petite communauté. Enfin, le mardi 12 septembre, en la fête du Saint Nom de Marie, les trois sœurs, accompagnées de Monsieur le Chanoine Gérard arrivèrent à Forges-la-Forêt. L'école était ouverte. La Supérieure de Chelun avait préparé avec joie cette arrivée. L'accueil du Recteur de la paroisse fut très chaleureux. Il était visiblement heureux de recevoir des sœurs. Lors de la première rentrée, qui eut lieu le 2 octobre, les enfants étaient au nombre de 72, garçons et fillettes.

Malgré la sympathie dont les Filles de la Providence furent entourées par la population, nous ne sommes pas restées longtemps dans cette paroisse. En septembre 1951, l'école de Forges la Forêt est passée aux mains des Filles de Jésus de Kermaria.

N. - Saint-Coulomb (1944-1984)

Saint-Coulomb est une petite commune située au Nord du département d'Ille et Vilaine. Elle présente un aspect très pittoresque avec sa côte aux falaises et aux rochers élevés et déchiquetés, aux plages sablonneuses et sa campagne est parsemée encore de manoirs antiques. C'est là que se succédèrent pendant 130 ans des Sœurs de la Congrégation des Filles de la Sagesse. Le 25 septembre 1943, Monsieur l'Abbé Desmon, Recteur de la paroisse de Saint-Coulomb, écrit à la Supérieure générale des Filles de la Providence pour lui demander de prendre, à plus ou moins brève échéance, la direction de l'école libre des filles. Depuis 1939, les Sœurs de la Sagesse étaient autorisées par Monseigneur l'Archevêque de Rennes à se retirer de cette paroisse. Depuis la séparation de l'Église et de l'État, le 30 juin 1906, en exécution de la loi du 7 juillet 1904, elles avaient cessé d'assurer la direction de l'école, mais, elles s'occupaient du soin des malades, de l'entretien de l'église et elles avaient ouvert une garderie pour garçons et filles. L'école libre était dirigée par des institutrices laïques.

A la demande de Monsieur le Recteur, il fut d'abord répondu que la chose n'étant pas urgente, on y verrait plus tard. Mais, " il revint à la charge le 9 décembre 1943, redisant à la Supérieure générale son espoir et la priant d'inscrire Saint-Coulomb en tête des fondations à venir. Les choses en restèrent là jusqu'à la fin du mois d'août 1944.

Les événements qui se sont alors déroulés dans la ville toute proche de Saint-Malo ont, peut-être, précipité la décision du Conseil général de la Congrégation. En effet, au début de ce mois d'août 1944, ce fut le siège de Saint-Malo et la totale destruction de la ville-corsaire. Le Pensionnat Notre-Dame, situé place Duguay-Trouin, fut entièrement brûlé. L'école paroissiale Sainte Thérèse, rue de Toulouse, fortement endommagée. La ville n'était plus que ruines. Les Responsables de la Congrégation décidèrent d'essayer de sauver, dans ce coin de terre bretonne, l'œuvre de l'éducation des enfants à laquelle les Filles de la Providence se dévouaient depuis environ 80 ans.

C'est pourquoi, la demande présentée par le Recteur de Saint-Coulomb fut examinée à nouveau. La Supérieure générale et son Assistante rendirent visite à Monsieur l'Abbé Desmon qui comprit leur démarche et les accueillit avec bienveillance. Il fallait s'assurer que les Sœurs de la Sagesse étaient toujours décidées à se retirer de Saint-Coulomb. Le Conseil général de cette Congrégation affirma que la décision prise en '1939 était irrévocable. Les Sœurs de la Sagesse devaient donc quitter Saint-Coulomb après 130 ans de présence et d'action. La cause de leur départ fut mal expliquée à la population qui accueillit l'arrivée des Filles de la Providence avec un peu de ressentiment et de méfiance. Cependant, très vite, le dévouement des nouvelles religieuses fut apprécié et la population les entoura d'estime et de confiance.

Ce fut le 3 octobre 1944 que deux sœurs, accompagnées par la Supérieure générale, prirent la route de Saint-Coulomb. Monsieur le Recteur les accueillit avec bonheur, ainsi que quelques paroissiens au nombre desquels on compte Monsieur Louis Frémont, Maire du pays, venus les prendre, avec leurs bagages, à la gare de la Gouesnière.

Les deux premières années, les sœurs s'occupèrent seulement de la cantine scolaire, du soin des malades et de la sacristie. Les maîtresses de classe étaient engagées ; il était raisonnable de les garder. Ce n'est qu'en 1946 que la Congrégation assura la direction de l'école libre des filles. La vie de l'école continua ainsi. Au cours des années, Recteurs et religieuses se succédèrent rencontrant toujours une population bienveillante. Dans cette paroisse bien vivante, des sœurs ont aussi contribué à l'animation et à la formation des jeunes pendant un certain nombre d'années.

Mais, en 1968, il devint impossible pour la Congrégation de pourvoir au remplacement de la sœur directrice de l'école. Madame Hody, adjointe à l'école des filles (devenue géminée à la rentrée scolaire) finit par accepter le poste de directrice. Deux sœurs, cependant, continuèrent à vivre dans les locaux de la communauté, assurant le soin des malades et la cantine scolaire.

En 1971, une sœur qui fut longtemps professeur de dessin au pensionnat Notre-Dame du Vieux Cours, à Rennes, arriva à Saint-Coulomb et ouvrit un atelier de dessin et peinture fort apprécié par la population : enfants et adultes. Elle devait le garder ouvert jusqu'à la date de sa mort survenue le 31 janvier 1984. Après son décès, la maison de Saint-Coulomb a été définitivement fermée.

0. - Lanhélin (1951-1976)

Dès l'année 1946, Monsieur l'Abbé Pichon, Recteur de Lanhélin, commune située à quelques kilomètres de Combourg, en nIe et Vilaine, avait songé aux Filles de la Providence pour prendre la direction de l'école libre des filles de sa paroisse. Il en fit la demande à la Supérieure générale qui, sans lui donner un "non catégorique", le pria d'attendre plus tard. Cette école était alors dirigée par des institutrices laïques. Elle avait connu auparavant bien des vicissitudes. La maison, construite en 1861, avait d'abord été occupée par une communauté de Sœurs de Saint Vincent de Paul. Mais, en 1903, ces religieuses durent partir. Deux sœurs sécularisées de la Congrégation de l'Immaculée Conception les remplacèrent pendant une dizaine d'années. Après leur mort, des laïques dirigèrent l'école. Cependant, la population de Lanhélin et Monsieur l'Abbé Pichon regrettaient toujours l'absence de religieuses dans la commune.

C'est pourquoi, Monsieur le Recteur revint à la charge en mars 1950, avec l'appui d'une bienfaitrice de l'école, Madame Herbert de la Billiais, qui était en même temps secrétaire du Comité des Écoles. Son gendre, Monsieur Hignard était alors Maire de la commune et connaissait bien la Supérieure de la Maison Saint Joseph de Combourg. En sa qualité de secrétaire, elle écrivit, le 20 mars 1950, à la Supérieure générale de la Congrégation pour lui demander des religieuses pour la rentrée d'octobre 1950. L'offre était tentante, car la population de Lanhélin était encore très chrétienne, bienveillante et généreuse pour l'école. De plus, comme nous l'avons dit plus haut, elle attendait, depuis longtemps, l'arrivée de religieuses dans la paroisse. Cependant, la Congrégation ne pouvait pas fournir de sujets pour 1950. La Supérieure générale prit conseil de son Eminence le Cardinal Roques, Archevêque de Rennes, qui fut très favorable à cette nouvelle fondation. Il aida avec bonté à faire disparaître les obstacles qui semblaient s'opposer à sa réalisation. Ainsi, il fut décidé que les Filles de la Providence viendraient à Lanhélin pour la rentrée des classes d'octobre 1951.

Une première visite des locaux faite par la Supérieure Générale, Mère sainte Rosalie et son Assistante, vers Pâques 1951 permit d'envisager les travaux qui étaient à faire dans la maison et dans l'école avant l'arrivée des sœurs. Ceux-ci, sans être totalement terminés, étaient bien avancés quand, le 22 août 1951, deux sœurs, accompagnées de la Supérieure générale, firent leur entrée à Lanhélin.

L'accueil, bien préparé par Monsieur le Recteur de la paroisse et par des dames amies de l'école fut très chaleureux. Les petites filles "endimanchées" étaient dans la cour avec le Vicaire de la paroisse. Les cloches se mirent à sonner à toute volée pour annoncer aux paroissiens que les religieuses n'avaient pas manqué à leur promesse. Au cours d'une brève cérémonie à l'église, Monsieur le Recteur dit sa joie de posséder enfin des sœurs :

"Avec tout votre dévouement, le don total qui caractérise la vie religieuse et votre tendresse maternelle, vous aurez à continuer et parfaire le travail d'éducation déjà commencé et dont vous chargez en toute confiance les parents des élèves ".

Puis, fillettes et parents reconduisirent les religieuses à l'école. . Là encore, des remerciements furent exprimés. Monsieur René Hignard, Maire de Lanhélin, au nom du Conseil municipal, assura les sœurs de l'appui matériel et moral de la municipalité et leur souhaita un fécond ministère à Lanhélin. Quant à Madame Herbert, au nom du Comité des Écoles, elle prit la parole pour dire aux religieuses qu'elles étaient chez elles dans cette maison et qu'elles prenaient place dans la famille paroissiale où les parents se réjouissaient de les avoir désormais à leurs côtés pour les épauler dans l'œuvre primordiale de l'éducation chrétienne de leurs enfants.

En entrant dans la maison, les sœurs eurent l'agréable surprise de trouver toutes sortes de cadeaux dus à la délicatesse des bienfaiteurs et des amis de l'école : ustensiles de cuisine, vaisselle, légumes, beurre, pain et même gâteaux. Rien n'avait été oublié. C'était de bon augure pour les Filles de la Providence qui arrivaient dans un pays où elles allaient assurer une présence religieuse pendant près de 40 ans.

Au fur et à mesure que les années ont passé, l'école a continué à se développer et à connaître des améliorations notables, en particulier dans les années 1960, 1961 et 1962. Une nouvelle classe fut ouverte, une partie du jardin transformée en une vaste cour de récréation, un préau fut construit et les salles de classes éclairées par de grandes baies laissant passer abondamment la lumière. En 1966, l'école devint "gémée", c'est-à-dire que deux classes -

fonctionnèrent chez les garçons et deux à l'école des filles. En 1968, ce fut la mixité. La classe enfantine, entièrement transformée et agrandie, fut tout à fait conforme aux règlements imposés par l'Inspection d'Académie. A cette rentrée de 1968, son effectif a doublé.

Une communauté de Filles de la Providence a continué à exister à Lanhélin jusqu'au mois d'août 1976, date du départ de la dernière Supérieure. Depuis quinze ans qu'elle était là, elle avait vu bien des aménagements et des améliorations au plan matériel, au plan éducatif et intellectuel pour les enfants. Elle laissait à Monsieur Collet, nouveau Directeur, une école florissante qui lui a gardé la même confiance. Cependant, une sœur, titulaire du Cours préparatoire, continua à enseigner à l'école jusqu'au mois de juin 1981. Elle était alors rattachée à une autre communauté de la région. Depuis son départ, il n'y a plus de présence religieuse à Lanhélin.

P. -Le Quillio : Maison de Repos du Cosquer (1951...)

Monsieur du Couédic du Cosquer était un châtelain qui possédait maison, terres, bois et landes au lieu-dit "Le Cosquer" sur la commune de Le Quillio, dans les Côtes d'Armor. Dans ses dernières volontés, il stipulait ce souhait que sa fille, Madame de Riverieulx donnât à sa mort, la maison bourgeoise appelée dans le pays "château du Cosquer" ainsi que le reste du domaine à un établissement qui pût y fonder une bonne œuvre utile aux paroissiens du Quillio et des environs. Il mourut en 1939. Sa fille, Madame de Riverieulx, voulut exécuter, de son vivant, les dernières volontés de son père. Après avoir regardé dans deux directions différentes sans résultat, encouragée par Monsieur l'Abbé Hello, Recteur de la paroisse, qui avait deux sœurs Filles de la Providence, elle s'adressa aux Responsables de la Congrégation. Après avoir visité les lieux, prié et réfléchi, le Conseil général de la Providence accepta ce legs et promit d'y créer une œuvre de bienfaisance. Mais, c'était en 1943. Il fallait donc temporiser, attendre avant de mettre à exécution un projet qui n'était pas d'emblée évident. Les Filles de la Providence trouvèrent une maison qui n'était pas en bon état et qui était mal adaptée pour répondre à l'objectif. L'électricité n'existait pas à cette époque "au Château". L'environnement n'était que broussailles, sans accès dans les bois. Le premier travail fut donc de mettre l'existant dans un état convenable, avant de penser projet d'accueil ; ceci se fit progressivement sur plusieurs années.

Il fallait alors envisager une construction. Celle-ci commença en 1949. Une bâtisse, solide et d'un bel aspect, s'éleva doucement. Elle était bien aérée et splendidement éclairée. En 1951, fut élaborée la première convocation pour admission des personnes âgées et plus jeunes (adultes handicapés, anciens malades stabilisés des hôpitaux psychiatriques) venant de tous les coins du département. La capacité prévue, à cette époque, était de 60 lits.

Le 15 septembre 1951, dans la soirée, arrivèrent, accompagnées de Mère sainte Rosalie, Supérieure générale, les deux fondatrices. Le 25 septembre, son Excellence Monseigneur Coupel, Évêque de Saint-Brieuc, accompagné de Monsieur le Recteur du Quillio et de Monsieur l'Abbé Guenver, aumônier de la Providence, à Saint-Brieuc, vint bénir cette maison qui fut tout de suite sympathique à la population et bien accueillie par elle. Dans les semaines qui suivirent la bénédiction, la maison fut vite remplie par les pensionnaires et les hospitalisés.

Dès le 17 novembre 1951, Monseigneur Coupel voulut nommer un aumônier. Ce fut d'abord, provisoirement, Monsieur l'Abbé Aleth qui, tout en prenant le repos dont il avait besoin,

assura aux résidents du Cosquer le service religieux. Mais, le 20 janvier 1952, Monsieur l'Abbé Hello commença ses fonctions d'aumônier dans cette maison qui était un peu son œuvre. Il était très heureux de s'y dévouer.

Le 6 septembre 1966, Madame de Riverieux s'éteignit, à midi, dans sa maison du Cosquer. Sa dépouille mortelle fut exposée dans le grand salon de l'établissement, près de la chapelle. Le jeudi 8 septembre, une messe fut célébrée pour le repos de son âme. Les religieuses, le personnel de la maison et tous les pensionnaires et hospitalisés étaient présents à cette émouvante cérémonie. Le célébrant, Monsieur l'Abbé Hello, aumônier, évoqua, au cours de son homélie, le souvenir de celle qui avait été à l'origine de cette maison :

" Nous voilà réunis près de la dépouille mortelle de Madame de Riverieux qui vient d'achever discrètement sa longue vie. Elle est morte à la veille de la fête de la Sainte Vierge pour laquelle elle avait une si tendre dévotion. En nous quittant, Madame de Riverieux n'arrive pas les mains vides au seuil de l'éternité. Elle se présente au Souverain Juge avec un lot précieux de mérites acquis par une longue vie de prière, de charité, de sacrifice, de souffrance. Le trait caractéristique de sa personne a été certainement la bonté dont elle portait la marque sur son visage. La bonté de Madame de Riverieux s'enracinait dans une foi profonde ; toute sa vie a été animée par cette foi. Cette foi la fit se dépouiller absolument de tout pour créer cette œuvre du Cosquer dont nous sommes tous les bénéficiaires et qui, j'en suis sûr, a été pour plusieurs de ceux qui sont aujourd'hui dans leur éternité, l'arche du salut.

" Au cours de ces onze derniers mois, sa pensée tout entière était tournée vers la purification et la sanctification de son âme par la prière et par les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, par l'offrande de ses souffrances. Nous nous ferons cependant un devoir de joindre nos prières à celles des religieuses de la Providence ; elles portent le deuil d'une mort qui les attriste d'autant plus qu'elles l'ont entourée continuellement, jour et nuit, des soins les plus attentifs et les plus délicats... "

La messe d'enterrement eut lieu, le samedi 10 septembre, dans l'église paroissiale du Quillio. Le corps de Madame de Riverieux repose dans le tombeau de famille, dans le cimetière local.

Après la mort de Madame de Riverieux, le Conseil de la Congrégation des Filles de la Providence avait décidé de modifier sa maison, "le Château du Cosquer", pour en tirer un meilleur parti. Mais, la maison était ancienne et ses murs peu solides n'ont pu résister aux transformations envisagées. Il fallut les abattre entièrement.

J'emprunte à la plaquette de mai 1995 qui définit le projet de vie de cette Maison de retraite la suite de son histoire :

"Vers les années 1968, la maison "Hospice du Cosquer" connut le projet d'augmentation de sa capacité d'accueil et de modification des locaux de service ; ceci s'avérait indispensable. Les constructions se sont étalées sur au moins deux années et à Noël 1970, 24 chambres supplémentaires avec confort furent mises à la disposition des personnes âgées. S'ajoutait aux chambres : un équipement adéquat en cuisine - lingerie - laverie - administration. La gestion et le fonctionnement de l'Établissement se faisaient par les Sœurs à qui était confiée la responsabilité (il n'y avait pas de personnel laïc à cette époque ; en 1979, quatre agents assureront un travail). Les Sœurs recevaient, en compensation de leur travail, une "indemnité vestiaire" ; celle-ci figurait aux budgets prévisionnels et administratifs présentés, chaque année, à la D. D. A. S. S. Par le fait du vieillissement des Sœurs et la dépendance croissante

des personnes âgées, il fallut envisager la création de postes salariés : agents de service, d'entretien, personnel soignant. Ces demandes de création de postes furent soumises au Département et à l'État pour autorisation. Progressivement, le ratio en personnel a pu tendre à se normaliser. Une fois amélioré l'équipement en personnel, il fallait penser restructuration même si, chaque année, certains locaux ont été rajeunis et mis 'au goût du jour'.

" L'objectif de l'Établissement est aujourd'hui dans la ligne voulue par la donatrice, Madame de Riverieulx : accueillir les personnes âgées du secteur, ce qui n'était pas exclusif jusqu'en 1982. Vers les années 1980, à partir d'une prise de conscience face à la difficulté que pouvait ressentir la personne âgée vivant en établissement, nous avons fait le choix de ne plus accueillir les personnes résidant hors de la région du Quillio et de ses environs immédiats. Le but n'était autre que de permettre à la personne âgée de vivre dans un lieu qui lui était familier (secteur géographique) et d'habiter avec des personnes connues directement ou indirectement ; résidents (résidents scolarisés dans les mêmes lieux, à la même époque, liens familiaux, gens du même village, etc...) ou personnel. Notre objectif est bien de donner à la Maison de Retraite le caractère familial, simple, qui a marqué la population rurale, tout en nous adaptant aux besoins, aux normes d'aujourd'hui, d'où le projet de restructuration étalé sur trois années. Si cette adaptation, modernisation est née en partie d'une nécessité de mise en conformité, il n'en demeure pas moins qu'elle est également conçue pour favoriser des espaces de rencontres, de convivialité pour les résidents, les familles, le personnel, les groupes d'animation, tous les visiteurs.

"La maison de Retraite du Cosquer, située en zone rurale, dans une commune de 500 habitants, accueille 81 personnes âgées ; 30 membres du personnel les accompagnent à tour de rôle, tout au long de la journée. C'est un ' vivre ensemble'> où l'accent est mis sur : accueil - présence - accompagnement - sécurité - soins".

Chambres, salon de coiffure, salle de soins, salle à manger, séjours, cafeteria, sans oublier la chapelle sont autant de lieux de vie où les personnes âgées peuvent se réunir pour échanger, partager les nouvelles ou se recueillir. Le potager ou le parc restent aussi pour les personnes de milieu rural un espace de grand intérêt ; semences et plantations sont surveillées et l'action des intempéries sur celles-ci donne parfois de petites inquiétudes. .

Ainsi la vie s'écoule dans la Maison de Retraite du Cosquer, coupée par des animations régulières : gymnastique douce, jeux... ou ponctuelles : organisation de fêtes (carnaval ou autres), sorties à l'extérieur, accueil de différents groupes : chorales ou clubs des communes avoisinantes.

La vie passe surtout grâce à l'esprit qui anime tous ceux et celles qui sont responsables de cette Maison :

" C'est ensemble que nous voulons reconnaître la personne âgée dans son histoire, dans son présent. . c'est cette volonté qui crée en nous le désir de donner une qualité de vie. Ce projet est beau et peut paraître utopique, mais si la restructuration est conçue {locaux adaptés, confortables} et s'il ny a pas l'effort pour une meilleure qualité de vie, le projet global n'atteindra pas son objectif : "rendre la personne âgée heureuse"... C'est ensemble que nous voulons agir mieux, pour plus de qualité dans le quotidien. . à chacun des partenaires revient la place qui est la sienne pour bâtir tous les jours le projet de vie de la Maison de Retraite du Cosquer"...

En août 1993, sœur Yvette Saliou, alors Directrice de la Maison de Retraite du Cosquer, a été élue Supérieure Provinciale. Depuis son départ, la Direction a été confiée à une laïque qui travaille en étroite collaboration avec les Responsables de la Congrégation.

**Q. - Trévé (1957-1972) - Saint Thélo (1961-1979)
École du Ouillio (1962-1984)**

1) Trévé.

En 1957, Trévé était une paroisse d'environ 1300 âmes, située au sud du département des Côtes d'Armor, à 5 kilomètres de Loudéac. Elle avait encore une mentalité bien chrétienne. Les traditions familiales et religieuses y étaient profondément enracinées. L'histoire de la fondation de la communauté et de l'école est empruntée au Bulletin paroissial de la paroisse en date du 18 août 1957 :

1751-1957.

" Nous lisons dans l'histoire de la paroisse : il y a deux siècles que, pour faire l'école, établir un petit cours ménager, apprendre le catéchisme aux enfants, s'occuper des malades, trois Sœurs de Plérin furent installées à Trévé, le 3 mai 1751 par "haute et puissante dame Marie-Anne de la Tronchaye, veuve de Messire Charles de Cornulier, Président du Parlement de Bretagne". Elle habitait d'ordinaire au château de Lézonnet en Loyat, mais, de temps en temps, elle venait séjourner en son château de la Touche, en Trévé. La première école fut bâtie au lieu où s'élève actuellement le Couvent.

" Les années passèrent et, en 1920, les Sœurs de la Croix vinrent remplacer les Sœurs de Plérin. Mais, par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, elles ne purent continuer à assumer la direction de l'école...

" En 1949, après avoir, en vain, frappé à la porte de toutes les Maisons-Mères des Religieuses du Diocèse, la Providence permit que, pour leur succéder, arrivèrent les Sœurs Dominicaines des Campagnes qui se sont dévouées auprès des enfants, des jeunes, des malades, des familles et qui ont contribué à la vitalité des œuvres paroissiales.

"L'homme propose et Dieu dispose : en 1957, les Sœurs Dominicaines quittent Trévé. Pour les remplacer, son Excellence Monseigneur Coupel, Évêque de Saint-Brieuc, a désigné les Filles de la Providence. La Révérende Mère Générale, qui était venue en mars et juillet visiter le couvent a tenu à accompagner, le mardi 13 août, les deux premières religieuses nommées à Trévé. Une troisième sœur arrivera dans quelques jours.

" Nous devons remercier la Révérende Mère Générale d'avoir choisi pour Trévé des religieuses qui sauront répondre aux besoins de la paroisse. Elles ont été accueillies dans la simplicité et la cordialité. Jeudi 15 août, nous avons prié de tout cœur Notre Dame de l'Assomption pour qu'elle attire avec abondance les grâces de son Fils sur cette fondation. Dès maintenant, nous assurons nos religieuses du dévouement total de la communauté paroissiale "

Ainsi se termine la relation du bulletin paroissial.

Bientôt, deux autres sœurs vinrent compléter l'effectif de la communauté. L'une d'elles, arrivée le 29 août fut présentée, le dimanche suivant, aux paroissiens sous le nom du Bon

Samaritain suivant l'Évangile de ce même dimanche et ce nom illustrait à merveille ses fonctions de religieuse soignante.

A leur arrivée à Trévé, les sœurs trouvèrent un foyer de six orphelines, âgées de 6 à 15 ans. Une à une, au cours des années, elles prirent leur envol pour s'en aller préparer leur avenir ou travailler.

En 1958, le Recteur, Monsieur l'Abbé Jouny, nommé Curé de Moncontour, fut remplacé par Monsieur l'Abbé Connan. L'un et l'autre furent toujours très bienveillants pour la communauté et pour l'école. Ils eurent à cœur aussi de faire avancer le Règne de Dieu en développant l'Action catholique à tous les échelons : Âmes vaillantes pour les enfants, J. A. C. pour les jeunes, ACJF et Mouvement familial rural pour les adultes. Les religieuses prirent une part active aux différents Mouvements. Elles aidèrent aussi à rendre plus belles les cérémonies liturgiques. Comme l'écrivait une des fondatrices en 1961 :

" A Trévé, l'action des religieuses complète celle du prêtre. Si on demande aux chrétiens de s'entendre et d'être unis, ils doivent trouver, chez ceux qui les dirigent ou les aident, la même entente, la même cordialité, en un mot, la charité du Christ, en laquelle on ne fait qu'un cœur et qu'une âme. C'est à ce signe que l'on vous reconnaît pour mes disciples ".

C'est ce même esprit qui anima les sœurs responsables de l'école pendant les 15 années de présence des Filles de la Providence à Trévé. Malheureusement, il fallut quitter cette paroisse aux grandes vacances 1972, le manque de recrutement de la Congrégation ne permettant plus de fournir le personnel nécessaire pour la bonne marche de l'école.

2) Saint-Thélo.

Sur ce rameau de Trévé, a poussé, le 5 août 1961, une nouvelle branche. Ce jour-là, les Filles de la Providence prenaient la responsabilité de l'école de Saint-Thélo, commune située à quelques kilomètres seulement de Trévé. Les premières années, deux sœurs rejoignaient, chaque jour, Saint-Thélo, tout en résidant à la communauté de Trévé. A partir de 1970, la communauté de Saint-Thélo est devenue autonome. A l'arrivée des Filles de la Providence qui succédaient aux Filles du Saint Esprit, l'école comprenait deux classes. Elle est devenue école mixte en 1966. Les deux classes ont dû être agrandies ainsi que le préau pour accueillir les élèves dont le nombre avait augmenté par suite de la mixité.

Quand, en 1979, la sœur Directrice prit sa retraite, la Direction de l'école est passée à une institutrice laïque et la communauté de Saint-Thélo a été fermée.

3) Ecole du Quillio.

En septembre 1962, l'école du Quillio, prise en main par les Filles de la Providence, forme un nouveau rejeton sur le tronc vigoureux de Trévé. C'était une école mixte dont nous garderons la direction jusqu'au mois de juillet 1984, date à laquelle la dernière religieuse enseignante a pris sa retraite.

Dans ces deux communes rurales du Quillio et de Saint-Thélo, les Filles de la Providence ont été "présence d'Église", ajoutant à leurs engagements professionnels un engagement pastoral.

Même à l'âge de la retraite, elles sont restées très actives, très proches de la population, de ses joies comme de ses peines. Elles ont partagé ainsi ce qui fait la vie du monde rural, car, s'il est vrai que ce monde a beaucoup évolué depuis quelques années, il reste cependant un monde qui souffre de la solitude du fait du départ des jeunes qui vont chercher fortune ailleurs, un monde souvent pauvre et insécurisé, un monde d'exploités. En étant témoins de l'infinie tendresse de Dieu, les Sœurs ont cherché " à répondre à l'appel du Seigneur par une écoute constante du monde dans lequel elles vivaient et de ses besoins ".

R. - Porcaro (1961-1975)

" Mystérieuse coïncidence... , dessein providentiel... ". Tel était le titre de l'article paru dans le bulletin de la paroisse de Porcaro, en date des mois d'août-septembre 1961, dans lequel était annoncée l'arrivée des Filles de la Providence dans cette commune du Morbihan.

" Mystérieuse coïncidence ", en effet, si l'on se reporte quelques années en arrière pour évoquer l'histoire de Madeleine Morice qui s'éteignit paisiblement à Porcaro, le 17 mars 1769. Cette jeune fille, de très modeste condition, mais de très noble idéal, eut une existence semée de difficultés de tous genres, mais aussi de faveurs apparemment exceptionnelles. Elle était née à Néant, dans le diocèse de Vannes, au village de Vausserin, le 31 juillet 1736 dans une famille de fermiers. Elle connut une enfance douloureuse à certains jours et remplit, au cours de son adolescence, différents emplois : employée de maison, apprentie-couturière. Les circonstances de son existence mouvementée finirent par la conduire dans la région de Guer et de Porcaro. Le vœu le plus cher de Madeleine Morice était d'établir une "Maison de la Providence" qui aurait pour destination l'éducation des enfants et le soin des malades. Elle voulait répondre ainsi à un désir que la Vierge lui aurait exprimé. Elle-même, en novembre 1767, fondait une école gratuite pour les petites filles, rue de la Roche, à Guer. Pourtant, il semblait bien que la "Maison de la Providence" qu'elle souhaitait si ardemment fonder à Porcaro n'allait jamais pouvoir se réaliser, du moins du vivant de Madeleine Morice.

Depuis longtemps, Monseigneur Tréhiou, Évêque de Vannes, avait proposé aux Responsables de la Congrégation des Filles de la Providence de fonder des écoles dans le Morbihan. Pendant près de 30 ans, ces demandes ne furent jamais couronnées de succès. Mais, en 1960, lors des fêtes du Centenaire de la mort de notre Père Fondateur, la Supérieure Générale, Mère Marie du Carmel Haran, fit connaître son désir de faire une fondation dans le Morbihan et, en février 1961, son Excellence Monseigneur Le Bellec, Évêque de Vannes, lui proposait de prendre la direction d'une école primaire mixte, justement à Porcaro. Les Franciscaines de Saint Philibert de Grandlieu, qui en avaient la responsabilité depuis 107 ans, avaient pris la décision de quitter Porcaro en juillet 1961. Après avoir mûrement réfléchi, le Conseil général de la Congrégation accepta la fondation d'une communauté dans cette commune située à 17 kilomètres de Ploërmel, se réclamant ainsi de la protection toute spéciale de notre Père Fondateur.

Deux sœurs, conduites par la Supérieure Générale, arrivaient à Porcaro, le 8 août 1961, bientôt suivies par une troisième. Comme à chaque nouvelle fondation, l'accueil fut chaleureux. Monsieur l'Abbé Danet, Recteur de la paroisse, Monsieur le Maire de la commune et les membres du Conseil municipal, bon nombre de paroissiens s'étaient groupés sur la place de l'Église pour accueillir les religieuses. Après une brève cérémonie à l'église,

plusieurs discours de bienvenue furent prononcés dans la salle du patronage. C'est là que l'on apprit l'histoire de Madeleine Morice relatée ci-dessus.

Alors "mystérieuse coïncidence... , dessein providentiel... ?". Toujours est-il qu'après deux siècles d'attente, le vœu de Madeleine Morice venait de trouver sa réalisation, puisqu'il y avait désormais une "Maison de la Providence" dans la paroisse de Porcaro.

Pendant les quatorze années qu'elles demeurèrent à Porcaro, les Filles de la Providence furent vivement appréciées pour leur dynamisme et leur compétence, tant dans leur ministère auprès des enfants de l'école que dans celui qu'exerça la sœur qui allait à domicile apporter soins et réconfort aux malades et aux personnes âgées.

Quand arriva l'âge de la retraite pour l'une et l'autre, la Congrégation se vit, à son grand regret, dans l'obligation de fermer la communauté. C'était à la fin de l'année scolaire 1974-1975.

S. -En Région parisienne.

1) Choisy - le - Roi (1968-1974)

Depuis quelque temps, une sœur qui partageait la vie de la communauté d'Ivry se préparait à une tâche apostolique en milieu défavorisé. Elle trouva un travail de catéchèse à la paroisse Saint Martin d'Orly, sur la cité des Gaziers. En même temps, son travail s'élargissait à des tâches para-éducatives. Cette ouverture à un monde déraciné fit envisager la possibilité de nouvelles tâches missionnaires, telles que l'accueil d'enfants après la classe ou l'aide aux enfants retardés. Le fruit de ces réflexions fut soumis au Conseil général de la Congrégation qui donna l'autorisation de chercher un lieu d'implantation. Une maison fut trouvée sur la commune de Choisy-le-Roi, située tout près d'Orly. Déjà existait, dans cette commune, une communauté de Petites Sœurs de l'Assomption qui fut une grande aide pour la nouvelle fondation. Celle-ci s'ouvrit en octobre 1968. Quatre sœurs aux activités diverses : soins à domicile, aumônerie de lycée, éducatrice en milieu ouvert, aide aux enfants en difficulté scolaire, furent les premiers membres de la nouvelle communauté. En 1970, après l'élection de sœur Agnès Saillard comme Supérieure Générale de la Congrégation, la composition de la communauté fut renouvelée.

Bien que de courte durée, puisque la communauté fut fermée en 1974, la présence des Filles de la Providence à Choisy-le-Roi fut riche en expériences de toutes sortes, tant au plan professionnel que dans les relations qui s'établirent entre la population et la communauté. Pour les unes et les autres, cela aura été la découverte d'un monde jusque-là presque totalement inconnu. Orly, c'est une ville-champignon, avec des tours de 15 étages et des bâtiments immenses, partagée en cités aux noms variés : cité des Explorateurs, des Aviateurs, des Médecins, des Naturalistes, des Gaziers ou encore cité d'Urgence et cité de Transit, cités où s'entassaient la misère physique, la misère morale, la misère spirituelle, cités dans lesquelles vivent en majorité des Arabes, surtout Nord-Africains, mais aussi des hommes et des femmes venus de tous pays européens ou africains. Cela aura été aussi la découverte de la richesse à partager, même au milieu de situations de grande pauvreté : chacun, chacune possède des "savoirs" qu'il peut partager avec d'autres. Avec l'engagement d'une sœur comme aide-ménagère, cela aura été enfin la découverte de la solitude immense des personnes âgées.

Conscientes qu'elles avaient à "annoncer le salut de l'homme réalisé en Jésus Christ, que ce salut passe par tout ce qui rend l'homme libre, responsable et créateur", les Filles de la Providence ont ainsi travaillé, pendant six ans, à la promotion de la personne dans ce milieu défavorisé de la cité d'Orly.

**2) Paris (1969-1975), Noisy-le-Sec (197(-1981),
Vincennes (1981-1987), Fontenay-Sous-Bois (1987... .)**

A la suite de la fermeture du Pensionnat du Vieux Cours à Rennes, en 1969, quatre sœurs demandèrent de faire une expérience nouvelle de vie communautaire dans la Région parisienne.

Engagées dans des professions diverses, elles ont voulu cette insertion dans le monde pour être simplement "femmes" parmi d'autres, sans autre signe distinctif que celui d'être loyalement "ce qu'elles étaient", libérées par leur consécration au Christ, animées par son Esprit pour être dans la simple réalité d'une vie fraternelle, les témoins de l'Évangile.

En raison de circonstances diverses, l'expérience s'est poursuivie successivement à Noisy-le-Sec, Vincennes et Fontenay-Sous-Bois.

3) Bondy (1976-1993)

Toujours, sous la mouvance de l'Esprit qui a soufflé au Chapitre de Renouveau (1969-1970), deux sœurs quittaient Saint-Brieuc, en 1976, pour fonder une communauté à Bondy, dans le diocèse de Saint Denis, en Région parisienne. Après avoir enseigné, quelque temps, dans une école voisine de leur lieu d'implantation, l'une d'elles se consacra à la Pastorale sur la paroisse Saint Louis, tandis que l'autre exerçait la profession de travailleuse familiale.

A leur départ, le 7 novembre 1993, le Curé des trois paroisses de Bondy, s'inspirant de l'Évangile de Mt 5, 13-16 : "Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde" a rappelé la place tenue par la communauté sur ce quartier de Bondy-Sud :

" Je crois que votre communauté a été Providence de Dieu pour son peuple : en tant que petite communauté sur un quartier en lien avec la communauté paroissiale de quartier, insérée humblement dans la vie de la ville, en étant comme communauté à la fois sel et lumière pour tous, mais aussi chacune avec vos missions respectives ".

Pendant le temps de leur présence à Bondy, les sœurs ont travaillé en partenariat avec les membres de la communauté paroissiale. C'est aux laïcs, maintenant, de continuer à animer la paroisse. C'est ce que le Curé ajoutait dans son homélie :

" Vous, chrétiens de Saint Louis... . , n'oubliez pas non plus qu'il vous faut être aussi "sel", c'est-à-dire ceux qui vont permettre de conserver tout ce trésor de l'Évangile et de lui donner du goût pour aujourd'hui : chacun doit humblement y travailler partout où il se trouve, mais, je crois qu'il faut aussi demander avec insistance au Seigneur que des jeunes répondent présents à l'appel de Dieu pour donner toute leur vie à cette tâche passionnante : donner le "sens de la vie" à tous ceux qui nous entourent, leur faire découvrir ce qu'est le véritable Amour"

En 1993, les deux sœurs reçurent une nouvelle mission qui les éloignait de Bondy et entraîna la fermeture de la communauté.

4) Valenton (1976-1982) - Champigny (1982-1988)

En 1976, sœur Agnès Saillard terminait son mandat de Supérieure Générale de la Congrégation. Monseigneur de Provenchères, Évêque du diocèse de Créteil (Val de Marne) lui demanda si elle accepterait de prendre la responsabilité d'une paroisse de son diocèse : Valenton, située à quelques kilomètres de Boissy-Saint-Léger. Jusqu'en 1958, la commune de Valenton comptait une douzaine de grandes propriétés, résidences secondaires de ministres ou industriels ; il y avait alors à peine 2000 habitants. En 1976, la ville comptait 12000 habitants logés la plupart dans les huit cités bâties là où il y avait jadis des fermes, population cosmopolite, avec cependant une majorité d'Arabes, de Portugais, d'Antillais.

Ce n'était pas une expérience tout à fait nouvelle dans le diocèse. Depuis deux années déjà, des Sœurs Dominicaines de Mortefontaine avaient pris en charge la responsabilité d'une chapelle bâtie dans la ZUP de Boissy-Saint-Léger et, plus d'une fois, la communauté de la Maison Généralice avait rencontré ces sœurs et échangé avec elles sur cette nouvelle tâche offerte à des religieuses. La proposition de Monseigneur de Provenchères tenta sœur Agnès, mais l'Évêque exigeait qu'il y ait une communauté et qu'une autre sœur soit nommément affectée à cette paroisse. C'est ainsi qu'en septembre 1976, une communauté de quatre sœurs vint s'établir dans les locaux du presbytère de Valenton. Deux sœurs reçurent une lettre de mission de l'Évêque de Créteil et elles travaillèrent en étroite collaboration avec le clergé de la paroisse voisine : Villeneuve-Saint-Georges.

Dans le même temps, Monseigneur de Provenchères s'adressa aux paroissiens de Valenton :

Le 25 septembre 1976

Amis chrétiens de Valenton,

Comme je vous l'ai annoncé en juin dernier, je vous invite, aujourd'hui, à entreprendre une forme nouvelle de vie en Église.

Il est vrai que le nombre de Prêtres, en notre Diocèse de Créteil, n'a pas suivi la croissance de la population du Val de Marne. Mais, ce qui nous guide principalement, c'est la volonté de mieux réaliser le partage des responsabilités entre les membres du peuple de Dieu auquel nous appelle le Concile Vatican II et dans lequel s'est récemment encore engagée l'Assemblée Plénière de l'Episcopat français.

Il n'y a pas, aujourd'hui, et il n'y aura pas, demain, d'Église sans prêtres. Par la succession apostolique, le sacerdoce ministériel accomplit un rôle irremplaçable dans l'annonce de la Parole de Dieu, la présidence de l'Eucharistie, le ministère apostolique... comme dans tout l'effort missionnaire primordial aujourd'hui. Désormais, vous partagerez, avec la paroisse Saint Georges de Villeneuve, les services de toute une équipe sacerdotale : vous connaissez son Responsable : le Père Robert Laveau ; vous connaissez davantage le Père Daniel

Coranson, qui plus habituellement, mais non exclusivement, sera parmi vous... , vous apprendrez à connaître les Pères Bernard Rosen et Julio Gomez.

Mais, je confie, aujourd'hui, le soin direct de votre communauté chrétienne à deux religieuses de la Providence de Saint-Brieuc : Sœur Agnès et Sœur Anne-Marie. Avec leurs sœurs qui partagent leur vie en communauté au presbytère, elles vous apporteront le témoignage de leur consécration à Dieu... et, plus spécialement, elles mettront ce don du Seigneur au service pastoral de votre paroisse. Elles vous aideront à découvrir Jésus-Christ par l'écoute de sa Parole, par la prière... , par l'action communautaire et apostolique.

C'est à elles que vous vous adresserez pour tout ce qui concerne les services paroissiaux et, en cette époque de l'année, par exemple, pour la catéchèse des enfants... C'est avec elles, et sous la responsabilité de Sœur Agnès que vous construirez une Église vivante, présente à la Cité et témoignante.

Dans un instant, Sœur Agnès et Sœur Anne-Marie présideront notre Profession de Foi, manifestant ainsi qu'elles s'engagent à vous accompagner dans le Credo de l'Église.

Si je n'ai pas la possibilité d'y insister longuement en ce jour, vous comprenez, Frères chrétiens, que mon appel s'adresse à chacun de vous. Je vous invite à un renouvellement de votre vie ecclésiale ; il ne sera fécond que si chacun apporte à sa réalisation : compréhension et bonne volonté... , s'il ne s'attarde pas au passé et s'il sait trouver, dans la mission commune, sa place active et responsable.

Que Notre-Dame, patronne de votre paroisse, soit pour nous tous un modèle, un guide et un soutien !

+ Robert de PROVENCHERES
Évêque de Créteil.

Nous trouvons dans les réponses de sœur Agnès à des questions qui lui avaient été posées pour le journal diocésain "Présence et Dialogue" des détails sur la façon dont la mission a été vécue par les Filles de la Providence, à Valenton :

" Quel est le caractère original de votre présence sur cette paroisse ? "

- "Être des religieuses en paroisse" pourrait ne pas soulever d'étonnement. Depuis nombre d'années, nous avons connu des religieuses au service d'une paroisse : éducatrices ou secrétaires paroissiales et chacun sait le rôle qu'elles y jouaient. Si le mot "curé" avait gardé son sens originel (celui qui "a soin"), nous pourrions l'employer pour définir notre rôle ici, à Valenton. "Avoir soin de" rejoint ce qu'officiellement le Père de Provenchères nous a demandé, le 25 septembre 1976. Mais, le mot "curé" ne désigne plus qu'une fonction hiérarchique et d'ailleurs, il tend à disparaître du vocabulaire ecclésiastique.

"En quoi consiste exactement le "soin" que vous donnez à cette fonction d'Église?"

- Nous sommes entièrement responsables sur ce territoire, c'est-à-dire que nous assurons toute la vie de la paroisse. Arrivées ici sans a priori, nous avons essayé et nous essayons toujours de trouver notre rôle, aidées des paroissiens et d'une équipe de prêtres, résidant à Saint Georges de Villeneuve.

" Comment peut-on apprécier l'impact de ce changement ? "

- A l'occasion des baptêmes, par exemple, accueil et préparation sont assurés par l'une de nous ; pour la célébration, nous sommes présentes comme membres de cette communauté : nous signons le baptisé, transmettons la lumière, préparons la prière universelle, nous faisant l'interprète de la famille.

Pour les mariages, nous avons choisi de faire le premier accueil ; les échanges, jusqu'ici, sont empreints de cordialité et de simplicité, mais nous n'engageons pas la décision du prêtre de l'équipe qui recevra ensuite les fiancés.

Quant aux funérailles, nous accueillons les membres de la famille ou les visiteurs suivant leur désir et réglons avec eux la célébration, en harmonie avec la foi dont ils témoignent.

Il y a aussi les catéchismes, l'accompagnement des groupes d'A.C.E. , des groupes de catéchumènes, les réunions de Vie Montante, les visites à domicile des personnes âgées, les dépannages matériels sollicités, les préoccupations personnelles de tous ordres qui exigent écoute, attention, suggestions, mises en relation.

Vous voyez, rien au fond de bien extraordinaire, "un effort commun pour construire une Église vivante, présente à la cité et témoignante", comme le soulignait le Père de Provenchères en nous confiant la responsabilité de cette paroisse ".

C'est ainsi que, pendant six ans, les Filles de la Providence ont essayé, à Valenton, de rendre compte de leur Espérance, de rester ouvertes au monde tel qu'il est, fidèlement attachées aux promesses de Dieu réalisées en Jésus-Christ.

En 1980, une sœur vint seconder sœur Agnès atteinte par la limite d'âge imposée à un "Curé" et, en 1982, la communauté quitta Valenton pour une autre paroisse où elle trouva un autre mode de structure paroissiale. Ce fut :

Champigny.

Champigny est une ville importante de la grande banlieue parisienne. Comme Valenton, elle est située dans le diocèse de Créteil. Pendant six ans, la communauté a vécu dans l'ancien presbytère de la paroisse Saint Joseph du Tremblay. Un prêtre était alors responsable de cette paroisse, mais sœur Marguerite Rouault fit partie du Conseil paroissial qui gérait Saint Joseph du Tremblay, assurant accueil, catéchèses, etc. Quand elle prit sa retraite, en 1988, la communauté fut fermée et ses membres dispersés dans différentes communautés.

Ce fut une expérience un peu différente de celle de Valenton, mais au cours de laquelle les sœurs se sont encore senties très proches de la population et fidèles à l'esprit de notre Fondateur, Jean Marie de la Mennais, "qui a vécu la mission au service de l'Église dans une attitude d'attention à l'événement et de disponibilité à l'Esprit ".

T. - Mulsanne (1972-1980)

Encouragées par les orientations prises au Chapitre général d'aggiornamento, qui s'est déroulé en deux sessions : 1969 et 1970, des sœurs furent appelées à fonder, en 1972, une communauté dans une commune rurale, à Mulsanne, dans le diocèse du Mans. Deux d'entre elles étaient enseignantes, la troisième trouva un travail salarié aux Mutuelles du Mans.

Les sœurs occupèrent d'abord une ferme, "la petite Perraudière" à quelques kilomètres de Mulsanne. Elles avaient comme leit-motiv de leur présence : "Laisse ta porte ouverte". Un foyer écrivit un jour sur le cahier où les visiteurs étaient invités à noter leurs impressions :

" Merci pour cette soirée fraternelle dans laquelle Saint François, avec sa Joie et sa Paix, n'aurait pas été de trop ".

C'est vers cet idéal que la communauté a tendu à travers les événements de la vie des hommes. L'accueil fut la pierre de touche de ce que la communauté risquait : l'aventure d'une nouvelle forme de vie religieuse. Après avoir trouvé à louer une maison dans la commune même de Mulsanne, les sœurs ont continué à vivre au milieu des gens, partageant les joies et les peines des habitants, dans ce milieu de souche paysanne (petites fermes éparpillées çà et là dans la bourgade) qui se transformait rapidement (une cité de mille logements accueillait à l'époque, chaque mois, une soixantaine de nouveaux foyers).

Il n'y avait encore jamais eu de religieuses à Mulsanne, avant l'arrivée des Filles de la Providence. Le prêtre seul était chargé de la mission de trois paroisses. Bien enracinées dans leur nouveau milieu, pratiquant la pauvreté beaucoup plus dans l'écoute de l'autre que dans le don matériel, les sœurs participèrent activement à la vie paroissiale : catéchèse, animation de la Messe du dimanche, ainsi qu'aux Mouvements d'Action Catholique. Leur départ fut vivement regretté par les paroissiens. Mais, les circonstances obligèrent le Conseil provincial de la Congrégation à décider la fermeture de la communauté en 1980.

U. - Petites fraternités.

Comme cela a été signalé à l'occasion de la fondation de Mulsanne et de Bondy, le Chapitre d'aggiornamento de 1970 a permis d'envisager d'autres formes de vie en fraternité que celle que les générations précédentes avaient connue dans les grandes institutions.

C'est ainsi qu'en 1971, 1972, 1976, s'ouvrirent à Saint-Brieuc des fraternités dans différents quartiers de la ville. Des sœurs au travail (enseignement, monde de la santé, pastorale) répondaient là où elles étaient aux besoins de l'Église, du peuple de Dieu, témoignant partout de leur Espérance.

En 1988, Rennes, à son tour, voyait la fondation d'une petite fraternité, 25 rue de Lorgeril. Des sœurs, arrivées à l'âge de la retraite professionnelle, se réunissaient pour former une nouvelle communauté assurant des bénévolats divers : permanence au Secours Catholique, visites aux personnes âgées, pastorale, toujours avec le même souci de partager en vérité une vie fraternelle et de continuer à vivre le charisme de notre Fondateur : " faire connaître et aimer Jésus Christ ".

GOVERNEMENT DE LA CONGRÉGATION

Au tenue de cette brève étude, très incomplète, qui relate l'histoire des Fondations de la Congrégation des Filles de la Providence de Saint-Brieuc en France, il reste à dire un mot des maisons qui ont abrité le Gouvernement de cette Congrégation.

A - MAISON GÉNÉRALICE.

Jusqu'au Chapitre de Renouveau de 1970, la Congrégation des Filles de la Providence dépendait d'un Conseil général, formé de la Supérieure Générale, assistée de quatre Conseillères générales. Pendant longtemps, la Supérieure Générale fut en même temps Supérieure de la Maison-Mère, située 2 rue des Lycéens Martyrs, à Saint-Brieuc. Elle y résidait en dehors des époques où elle effectuait les visites des communautés en France ou à l'étranger. En 1952, sous le Généralat de Mère Sainte Rosalie RUELLAN, le Conseil général vint s'établir 7 rue du 71^{ème} R. I. , dans une maison dite jusqu'alors "maison de l'Aumônier". Ce fut la première Maison Généralice.

En 1970, les structures de la Congrégation changèrent. La Congrégation fut divisée en quatre Provinces : France, Angleterre, Canada-Ouest, Canada-Est, ayant chacune à sa tête une Supérieure Provinciale, assistée elle aussi d'un Conseil. A ce même Chapitre de Renouveau, il fut décidé de chercher une nouvelle résidence pour la Maison Généralice, qui fut située de préférence pas trop loin de l'aéroport international d'Orly, le seul grand aéroport qui existait alors. On souhaitait aussi trouver une maison proche des communautés qui existaient dans la Région parisienne : Ivry et Choisy-le-Roi. C'est ainsi qu'en février 1971, sœur Agnès SAILLARD, Supérieure Générale, acheta, au nom de la Congrégation, une propriété sise Il, boulevard Léon Révillon, à Boissy-Saint-Léger, dans le diocèse de Créteil. Cette demeure resta "Maison Généralice" depuis le mois de février 1971 jusqu'au mois de septembre 1987. A cette date, sœur Jean HENON, Supérieure Générale, fit l'acquisition de deux appartements, 36 avenue de Fontainebleau, à Kremlin-Bicêtre, dans lesquels fut transférée la "Maison Généralice". Cette résidence avait l'avantage d'être située plus près de Paris et elle continuait à se trouver dans le diocèse de Créteil.

B. - MAISON PROVINCIALE.

Quand, en 1970, la France devient une Province de la Congrégation au même titre que le Canada ou l'Angleterre, la Supérieure Provinciale vécut d'abord dans l'ancienne Maison Généralice, 7 rue du 71^{ème} R. I. , à Saint-Brieuc. Mais, en 1972, le Conseil provincial acheta une maison 25 ter, rue Cordière, à Saint-Brieuc, pour en faire la "Maison Provinciale".

SOURCES.

Pour l'ensemble des fondations de la Congrégation des Filles de la Providence, la source principale est le Livre des Fondations, auquel il faut ajouter des comptes rendus d'événements trouvés dans les Bulletins publiés par la Congrégation ou par la Province de France.

Archives des Filles de la Providence : AFDLP.

1. Les fondatrices :

Aline HAMON, Notice sur les trois fondatrices et les premières religieuses de la Providence.

2. Les origines :

Abbé Henri RULON, Origines de la Congrégation des Filles de la Providence. AFDLP.

F. Edmond GELLEY, FIC, Sur les pas du Vénérable Jean-Marie de la Mennais.

3. La congrégation à Saint-Brieuc :

Journal des Supérieures Générales.

Annales de la Congrégation.

Le Lien, Bulletin des Filles de la Providence.

Au fil des jours, Bulletin de la Province de France.

Bulletin des Anciennes Élèves de la Providence de Saint-Brieuc.

4. La congrégation hors de Saint-Brieuc :

Combourg :

Livre des Fondations.

La Clinique Saint-Joseph, plaquette.

Meillac :

Biographie de Mlle du Vauthenay (1810-1890).

Centre familial, Institut médico-professionnel de Meillac, plaquette.

Saint-Malo :

Bulletin des Anciennes Élèves du Pensionnat Notre-Dame.

Au fil des jours, Bulletin de la Province de France.

École Technique La Providence, plaquette.

Ploubazlanec :

Bulletin des Écoles St-Denis/Ste-Anne, février 1986.

1873-1996, Plaquette.

Rennes :

Livre des Fondations.

Bulletin des Anciennes Élèves du Pensionnat Notre-Dame du Vieux-Cours.

Bulletin des Anciennes Élèves de l'Externat Saint-Joseph.

Ivry :

Livre des Fondations.

Madeleine Delbrel, Missionnaires sans bateau.

Le Quillio :

Maison de Retraite "Le Cosquer" en Le Quillio, plaquette.

Trévé : Bulletin paroissial, 18 août 1957.

Porcaro : Bulletin paroissial, août-septembre 1961.

Valenton : Bulletin du diocèse de Créteil.

SOMMAIRE

1 - Les Fondatrices.

Marie Anne Cartel p. 1 :

Marie Connan p. 2

Fanny Chaplain p. 2

2 - Les origines

Rue Derrière Fardel p. 3

La Consécration du 25 décembre 1818 p. 3

Rue Quinquaine p. 4

L'installation à la Providence actuelle p. 5

3 - La Congrégation à Saint-Brieuc

A-La Providence, 2 rue des Lycéens Martyrs p. 7

L'école de la Providence p. 10

B-Deux écoles primaires à Saint-Brieuc :

1) École Sainte Anne p. 13

2) École Sainte Thérèse de Gouédic p. 14

C-. Cesson : De l'école apostolique au Foyer La Mennais p. 16

D. Cesson : Maison de retraite des Sœurs aînées p. 17

E. Saint-Brieuc : Clinique Saint Michel p. 17 bis et ter

4 - La Congrégation hors de Saint-Brieuc : De quelques fondations.

A - Saint Méen le Grand p. 18

B - Moncontour p. 18

C - Combourg :

a) École p. 19 b) Service des malades p. 20

D. Meillac p. 21

E. Saint Malo

* Pensionnat Notre Dame p. 23 * École Sainte Thérèse p. 25 * École technique "la Providence" p. 27

F. Ploubazlanec p. 28

G. Rennes

1) Pensionnat Notre Dame du Vieux Cours p. 31.

Externat Saint Joseph p. 35

H. Matignon p. 35

I. Prat p. 36

J. Guingamp p. 37

K. Ivry' p. 38

L. Chelun p. 41

M. Forges-la-Forêt p. 43

N Saint Coulomb p. 44

O. Lanhélin p. 45

P. Le Quillio :

Maison de Retraite du Cosquer p. 47

Q. Trévé - Saint-Thélo - École du Quillio

1) Trévé p. 50 2) Saint-Thélo p. 51 3) École du Quillio p. 52

R. Porcaro p. 52

S. En Région parisienne :

1) Choisy-le-Roi p. 53

2) Paris - Noisy-le-Sec p. 54

3) Bondy p. 54

4) Valenton –

5) Champigny p. 55

T. Mulsanne p. 58

U. Petites fraternités p. 59

5 - Gouvernement de la Congrégation p. 60